

OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE



Le renouveau du multilatéralisme



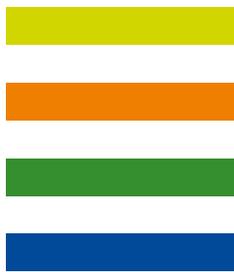
2009



NATIONS UNIES

Rapport Annuel

Le renouveau du multilatéralisme :
**renforcer le consensus mondial
et les capacités d'action**



2009

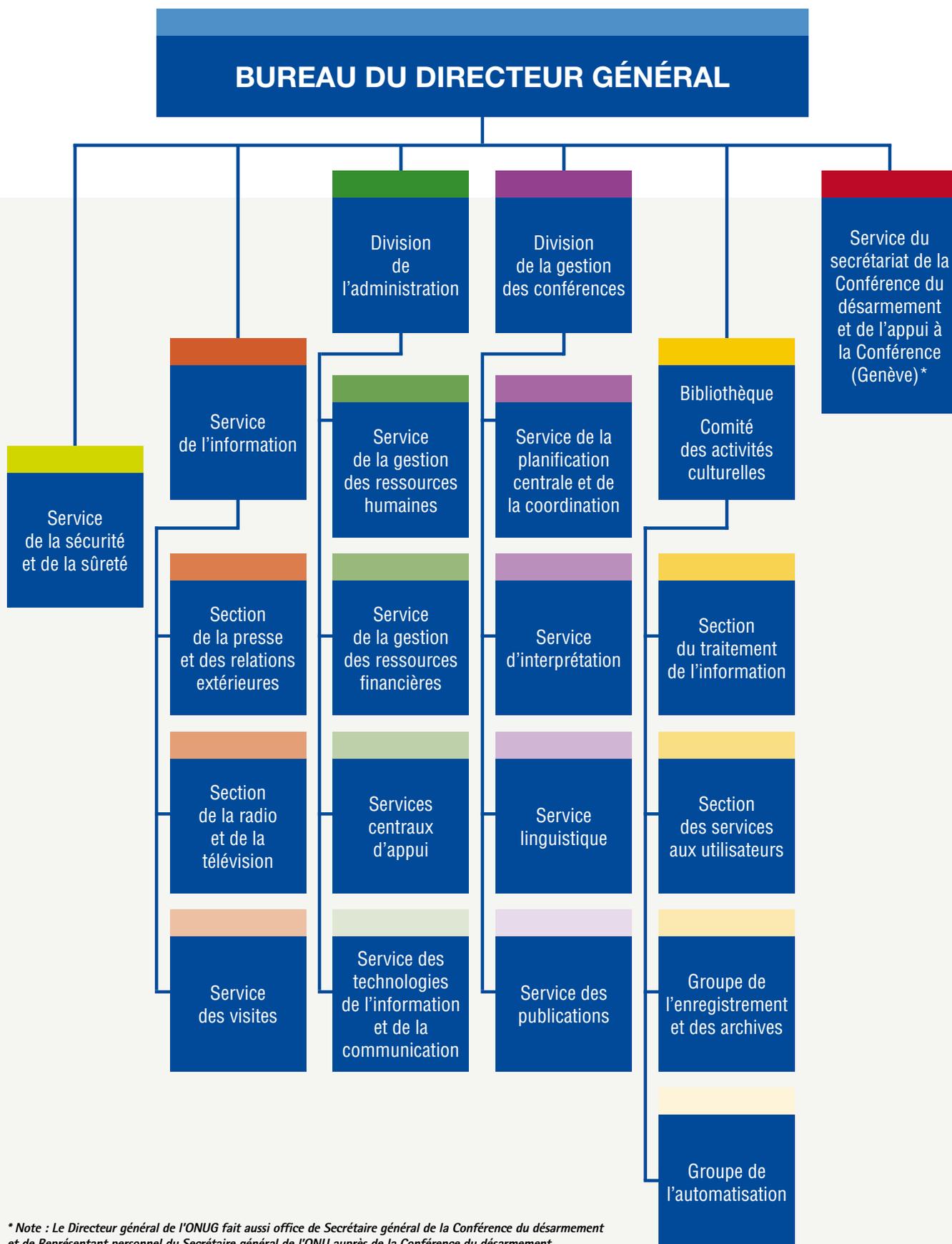


NATIONS UNIES
Genève, 2009

Table des matières

| | | |
|--|---|------------|
| Organigramme de l'Office des Nations Unies à Genève | ■ | v |
| L'ONUG en bref en 2009 | ■ | vi |
| Avant-propos Le renouveau du multilatéralisme : Renforcer le consensus mondial et les capacités d'action | ■ | vii |
| Événements marquants de l'année 2009 | ■ | ix |
| Chapitre I Une plate-forme pour l'action concertée : traduire les mots en actes | ■ | 1 |
| Appuyer les efforts du Secrétaire général en faveur de solutions multilatérales | ■ | 2 |
| Cœuvrer dans le cadre du système des Nations Unies | ■ | 3 |
| Promouvoir des partenariats avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales | ■ | 4 |
| Renforcer les échanges avec la « Genève intellectuelle » | ■ | 5 |
| Encourager la participation de la société civile | ■ | 6 |
| Soutenir le droit international | ■ | 8 |
| Feuille spécial Un nouvel essor du désarmement multilatéral | ■ | 9 |
| Chapitre II Une instance de négociation : l'appui au processus multilatéral | ■ | 17 |
| Harmoniser la gestion globale des réunions | ■ | 18 |
| Faciliter le dialogue multilatéral et promouvoir le multilinguisme | ■ | 20 |
| Rationaliser la gestion de la documentation | ■ | 22 |
| En amélioration constante dans l'ensemble | ■ | 23 |
| Chapitre III Un centre de services communs : optimiser les résultats | ■ | 25 |
| Consolider la plate-forme de services communs | ■ | 25 |
| Assurer l'efficacité et l'efficience de la gestion financière | ■ | 26 |
| Gérer le capital humain de la fonction publique internationale | ■ | 27 |
| Fournir des services de qualité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication | ■ | 29 |
| Renforcer la sécurité et la sûreté | ■ | 29 |
| Thème d'actualité Préserver l'héritage de la communauté internationale : un Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations | ■ | 33 |
| Thème d'actualité Tournant écologique à l'office des Nations Unies à Genève | ■ | 39 |
| Chapitre IV Un pôle pour les activités de communication et de sensibilisation en liaison avec le monde entier | ■ | 45 |
| Faire connaître l'activité de l'Organisation | ■ | 46 |
| Faciliter le travail des médias à l'échelle mondiale | ■ | 47 |
| Toucher le grand public | ■ | 48 |
| Favoriser l'ouverture et la transparence grâce au site Web de l'ONUG | ■ | 49 |
| Commémorer pour sensibiliser | ■ | 50 |
| Se rapprocher des jeunes | ■ | 51 |
| Chapitre V Un pôle d'échange des connaissances : des collections aux connexions | ■ | 53 |
| Accès efficace et fiable à l'information | ■ | 53 |
| Promouvoir la gestion des connaissances | ■ | 55 |
| Préserver la mémoire institutionnelle de la communauté internationale | ■ | 56 |

Organigramme de l'Office des Nations Unies à Genève



* Note : Le Directeur général de l'ONUG fait aussi office de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU auprès de la Conférence du désarmement.

L'ONUG en bref en 2009

Les personnes

| | |
|---|--------|
| Nationalités représentées au sein du personnel de l'ONUG | 110 |
| Missions permanentes, missions et bureaux d'observation | 177 |
| Journalistes accrédités auprès de l'ONUG | 200 |
| Fonctionnaires en poste à l'ONUG | 1 600 |
| ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social | 3 283 |
| Personnel travaillant pour le système des Nations Unies à Genève | 8 500 |
| Nombre annuel de personnes effectuant la visite du Palais des Nations | 93 000 |

Les activités

| | |
|---|-------------|
| Entités du système des Nations Unies bénéficiant des services administratifs et autres services d'appui de l'ONUG | 37 |
| Manifestations culturelles organisées | 53 |
| Visites de personnalités à l'ONUG | 169 |
| Conférences de presse tenues au Palais des Nations | 237 |
| Nombre total de cours et d'ateliers de formation offerts | 632 |
| Visas délivrés | 747 |
| Communiqués de presse et comptes rendus de séance sur les activités de l'ONU à Genève | 981 |
| Réunions avec interprétation | 2 607 |
| Nombre total de participants aux cours et ateliers de formation | 7 816 |
| Réunions tenues à l'ONUG | 9 923 |
| Transactions réalisées chaque mois par la Trésorerie de l'ONUG | 11 354 |
| Autorisations de voyage traitées | 16 818 |
| Usagers des services de bibliothèque (hors utilisateurs en ligne) | 60 000 |
| Badges délivrés pour les conférences | 52 819 |
| Pages traduites | 220 056 |
| Visites sur le site Web de l'ONUG | 882 677 |
| Ressources du budget ordinaire gérées par l'ONUG (en dollars des États-Unis) | 227 000 000 |

Les locaux

| | |
|---|---------|
| Bureaux au Palais des Nations | 2 800 |
| Superficie du Palais des Nations et de ses annexes (en mètres carrés) | 153 468 |

Avant-propos



■ Le renouveau du multilatéralisme : Renforcer le consensus mondial et les capacités d'action

Lorsque la première pierre du Palais des Nations a été posée en 1929, rares étaient ceux qui auraient pu imaginer les transformations que notre monde connaîtrait au cours des quatre-vingts années suivantes. Au faîte du colonialisme, de nombreuses nations n'étaient pas des pays souverains. Nous ne possédions pas de technologie permettant de communiquer instantanément l'information dans le monde entier et de relier entre eux les individus de tous les continents. Il nous restait à connaître la destruction et la terreur causées par les armes nucléaires. Les émissions de gaz à effet de serre ne faisaient pas partie de notre vocabulaire de tous les jours.

Seuls 53 États, à une époque où la terre comptait environ 2 milliards d'habitants, ont assisté à la cérémonie marquant la pose de la première pierre en 1929.

Mais, tout comme les 192 États Membres de l'actuelle Organisation des Nations Unies, représentant désormais plus de 6,5 milliards de citoyens à travers le monde, ils étaient pleinement conscients de notre interdépendance. Eux aussi avaient connu les abominations de la guerre et de conflits violents. Ils avaient constaté les ravages causés dans la population par la propagation rapide d'une épidémie de grippe. Ils étaient au bord de la plus grande catastrophe économique de leur siècle. Le Palais des Nations représentait la prise de conscience que seules des stratégies collectives seraient efficaces face à ces menaces communes.

La complexité et l'étendue des tâches qui nous attendent se sont accrues, tout comme notre dépendance mutuelle et la nécessité d'une action multilatérale. Nous traversons une période de crises multiples : économique, financière, alimentaire et grippale. Aucune d'entre elles ne peut être résolue par l'action d'une seule nation. D'où le renouveau du multilatéralisme auquel nous avons assisté tout au long de l'année 2009.

À l'ouverture de la session de l'Assemblée générale en septembre 2009, nos dirigeants ont réaffirmé leur détermination à concrétiser tous les engagements pris dans la Charte des Nations Unies. Ils ont souligné le rôle central que l'Organisation joue dans l'élaboration de solutions

au service du bien commun dans un monde en évolution rapide. Et au cours de l'année écoulée, la communauté internationale a adopté, dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération, des changements climatiques, du développement économique et social, de la santé publique mondiale et de la sécurité alimentaire, des mesures importantes qui découlent de la prise de conscience que nos destins sont interdépendants.

En tant que centre essentiel de la diplomatie multilatérale, l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) contribue grandement à appuyer, faciliter et mettre en œuvre ce nouveau multilatéralisme. L'ONUG sert de cadre à la formation d'un consensus mondial qui jette les bases indispensables d'une action multilatérale efficace. Grâce à ses liens étroits avec les États Membres, avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales, avec la communauté des chercheurs et des universitaires et avec d'autres acteurs de la société civile, l'Office aide à créer et à consolider des partenariats qui sont axés sur les résultats. En nous adressant à toutes les parties prenantes dans le monde entier, nous contribuons à sensibiliser aux priorités de l'Organisation et à susciter l'adhésion à ses politiques et programmes. En s'efforçant de promouvoir la tolérance par le dialogue interculturel, l'ONUG aide à nourrir le respect et la confiance qui animent le processus multilatéral.

Les missions confiées à l'Organisation, au service d'une population mondiale en expansion, se multiplient au point de bouleverser profondément la nature même de notre travail. La diplomatie de conférence, qui se déroule au Palais des Nations et dans d'autres lieux, est aujourd'hui complétée par une forte présence sur le terrain, allant du maintien de la paix et de la protection humanitaire à la promotion des droits de l'homme et du développement. Cette réorientation en cours confère aux activités une dimension plus opérationnelle qui, conjuguée à la nécessité d'une rigueur budgétaire, exige une adaptation constante en vue de renforcer les capacités d'action de l'Organisation.

En tant que prestataire important de services au système des Nations Unies, l'ONUG participe étroitement à la conceptualisation, à la mise au point et à la mise en œuvre de nouvelles méthodes de gestion et d'administration qui permettront à l'Organisation d'être plus rapide, plus souple et plus efficace, et donc d'avoir un impact plus grand. Au cours de l'année 2009, l'ONUG a contribué, en tirant parti des technologies et des compétences les

plus récentes, à la mise en place de nouvelles pratiques dans le domaine des ressources humaines, d'une nouvelle gestion des ressources et des connaissances et de nouveaux systèmes de sécurité qui sont, les uns et les autres, essentiels de nous acquitter des tâches de plus en plus nombreuses qui nous sont confiées et de remplir notre mission.

Dans toutes ces initiatives, nous nous efforçons de limiter notre empreinte carbone. Grâce à des mesures innovantes, à de nouveaux partenariats et au soutien sans réserve de l'ensemble du personnel, l'ONUG a réduit considérablement ses émissions de CO₂ et participe pleinement, dans le cadre plus large du système des Nations Unies, à l'effort engagé en vue de rendre les activités de l'Organisation climatiquement neutres.

Dans le cadre de ces activités, tous ceux qui viennent au Palais des Nations au service du multilatéralisme y trouvent à la fois une infrastructure et un modèle. Il est de notre responsabilité collective de préserver ce patrimoine commun exceptionnel de la communauté internationale. En 2009 s'est achevée la première des trois phases du Plan stratégique patrimonial, ce qui permettra de lancer la deuxième phase de la rénovation et de la mise aux normes complètes du Palais des Nations. En collaboration étroite avec les États Membres et le Siège de l'Organisation, l'ONUG s'efforce de poursuivre l'exécution de ce Plan.

Le présent rapport annuel expose les efforts entrepris par l'ONUG en 2009 pour contribuer au renouveau du multilatéralisme et au processus de réforme engagé au sein de l'Organisation afin de répondre aux exigences de la mondialisation. Ce n'est que lorsque nous agissons ensemble dans le cadre d'une solidarité et d'une entraide fondées sur les principes de l'ONU que nous pouvons construire un monde de paix et de prospérité pour tous. L'ONUG entend collaborer avec tous les acteurs à la mise en œuvre de stratégies multilatérales durables afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.



Sergei A. Ordzhonikidze
Secrétaire général adjoint des Nations Unies
Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

Événements marquants de l'année 2009

Nous tirons fierté de notre travail. Tout au long de l'année 2009, les divisions et services de l'ONUG ont conçu ou mis en œuvre divers projets qui ont aidé à promouvoir l'action de l'Organisation. Les activités ci-après qui ont été choisies pour cette rubrique illustrent, chacune à leur manière, les différents aspects des activités de l'ONUG contribuant à la réalisation des objectifs généraux de l'Organisation.



Le 29 mai 2009, les 65 États membres de la Conférence du désarmement – seul organe multilatéral de négociation sur le désarmement – a adopté son premier programme de travail depuis 1998. Ce progrès important pourrait conduire à des avancées réelles en matière de désarmement et de renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Le secrétariat de la Conférence du désarmement, dirigé par le Directeur général, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Conférence du désarmement, a apporté un appui et une aide politiques et pratiques aux États membres tout au long des discussions qui ont abouti à l'adoption de ce programme.



Plus de 1 000 élèves d'écoles publiques de Genève et de Lausanne ont participé à une réunion publique organisée par le Service de l'information en vue de célébrer le sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Chaque participant a reçu une édition spéciale de la Déclaration, illustrée par le célèbre dessinateur *MixEtRemix*. Ces adolescents ont aussi assisté à une table ronde animée par des journalistes suisses, au cours de laquelle les experts internationaux ont débattu de l'importance de cette Déclaration et leur ont donné des précisions sur un certain nombre de droits de l'homme. Cette réunion a joué un rôle important dans la sensibilisation des jeunes générations à la nécessité de continuer à protéger et à promouvoir les droits de l'homme – l'un des trois domaines de compétence de l'Organisation.



Par le biais du Service des technologies de l'information et de la communication, l'ONUG peut transférer des technologies à d'autres organismes des Nations Unies. En 2009, le Service a aidé le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à renforcer ses capacités de présentation de statistiques. Le HCR a ainsi adopté une technologie, appelée RefScout, mise au point par l'ONUG. Il s'agit d'un produit d'accès public sur Internet qui permet à tous les utilisateurs d'étudier et d'analyser des milliers d'archives de statistiques sur les réfugiés, grâce à des cartes, graphiques et tableaux interactifs par région et pays. Il est essentiel que les décideurs disposent de données précises pour trouver des solutions durables à long terme et favoriser l'action humanitaire.



Le Directeur général de l'ONUG est responsable de la sécurité en Suisse. Le 19 février 2009, le Groupe de gestion de la sécurité, comprenant les chefs des entités des Nations Unies présentes en Suisse, a approuvé le tout premier plan de sécurité pour la Suisse, qui était aussi l'un des premiers à avoir été élaboré au sein du système des Nations Unies. Ce manuel complet sur la gestion de la sécurité a été établi par le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG dans le cadre d'un processus qui a permis de recueillir les contributions de toutes les entités des Nations Unies et sur la base d'une évaluation approfondie des menaces et des risques. Mis au point dans le cadre du renforcement permanent de la gestion de la sécurité au niveau du système, ce plan vise à garantir la cohérence des orientations, tout en tenant compte des conditions locales de leur application, afin d'assurer la sécurité de tous ceux qui entrent dans les locaux des Nations Unies en Suisse.



Le 1^{er} avril 2009, la Division de la gestion des conférences a organisé sa première réunion d'information à l'intention de 71 nouveaux fonctionnaires, qui représentaient près de 10 % des ressources humaines de la Division et le contingent le plus nombreux de fonctionnaires à avoir été recruté. La multiplicité des nationalités et des catégories de postes représentées illustre la diversité de l'ONU. Au programme figuraient des exposés sur tous les aspects des activités de la Division, sa composition et ses principaux clients, ainsi qu'une visite des coulisses pour leur montrer comment et où les séances sont organisées, les services d'interprétation sont coordonnés et les documents sont produits. Cette réunion d'information a contribué à faciliter et à accélérer l'intégration des nouveaux arrivants et les a aidés à contribuer de manière plus efficace aux activités de l'ONUG.



En mai 2009, la bibliothèque de l'ONUG a accueilli, en collaboration avec les archives de l'Organisation internationale du Travail, la session annuelle du Conseil international des archives, Section des organisations internationales (SIO), dont les participants provenaient de 21 organisations internationales. Des chercheurs ont expliqué leurs besoins et leurs attentes en matière de recherche d'archives et ont partagé leur expérience. Des experts ont présenté le cadre juridique et pratique des politiques d'accès aux archives nationales et aux institutions intergouvernementales. Suite à cette session, la SIO a formulé des recommandations sur l'accès public aux archives des organisations internationales qui jettent les bases d'une harmonisation des politiques et règles des organisations destinée à faciliter la consultation. Les nombreux usagers qui consultent les archives de l'ONUG en bénéficieront aussi.

Chapitre I



■ Une plateforme pour l'action concertée : traduire les mots en actes

Le Secrétaire général a appelé de ses vœux un nouveau multilatéralisme pour résoudre les problèmes pressants d'aujourd'hui, qui franchissent les frontières nationales et institutionnelles. La constitution de partenariats ouverts à tous les acteurs – États Membres, organismes des Nations Unies, autres organisations internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et secteur privé – joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de l'Organisation dans un monde de plus en plus interdépendant. En tant que représentation du Secrétaire général au cœur de l'Europe, l'ONUG s'efforce de promouvoir l'adhésion à ce nouveau multilatéralisme.

“ Nous avons besoin d'une nouvelle vision, d'un nouveau modèle, d'un nouveau multilatéralisme. Un multilatéralisme qui est structuré de manière à fournir un ensemble de biens mondiaux. Un multilatéralisme qui repose à la fois sur le pouvoir et sur les principes. Un multilatéralisme qui reconnaît l'interdépendance des problèmes mondiaux. Un multilatéralisme allant de pair avec des institutions qui disposent de l'autorité et des ressources nécessaires. ”

Discours du Secrétaire général au colloque tenu à Princeton sur la nécessité absolue d'un nouveau multilatéralisme, le 17 avril 2009.



Le Secrétaire général au Palais des Nations, accompagné du Directeur général.

■ Appuyer les efforts du Secrétaire général en faveur de solutions multilatérales

L'ONUG a apporté un soutien essentiel au Secrétaire général au cours des six visites que celui-ci a effectuées en Suisse en 2009 pour promouvoir le travail de l'Organisation et favoriser les discussions multilatérales entre les divers acteurs.

En sa qualité de Représentant du Secrétaire général, le Directeur général assiste régulièrement aux conférences et réunions organisées par différentes organisations et reçoit les dignitaires en visite à Genève, afin de procéder à un échange de vues et de promouvoir les priorités politiques de l'Organisation. Tout au long de l'année 2009, il a aussi transmis des messages au nom du Secrétaire général à de nombreuses occasions.

| Visites du Secrétaire général en 2009 | |
|---------------------------------------|---|
| 28-31 janvier | Pour assister à la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos (Suisse) |
| 20-21 avril | Pour participer à la cérémonie d'ouverture et au débat de haut niveau de la Conférence d'examen de Durban |
| 18-20 mai | Pour assister à la session plénière de 2009 de la Conférence du désarmement Pour participer à la soixante-deuxième session de l'Assemblée mondiale de la santé Pour lancer les travaux du I-8 Group on Innovative Financing |
| 5-6 juillet | Pour participer au deuxième examen global de l'aide au commerce organisé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Pour participer au débat de haut niveau de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social |
| 2-4 septembre | Pour assister à la troisième Conférence mondiale sur le climat |
| 4-6 octobre | Pour ouvrir ITU Telecom World 2009 Pour prononcer une allocution liminaire à la troisième édition des Rendez-vous mondiaux de Genève |

| Événements à l'occasion desquels le Directeur général a transmis un message au nom du Secrétaire général en 2009 | |
|--|---|
| 2 février | Cérémonie inaugurale de S. S. Kirill I ^{er} , patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Moscou |
| 19 mars | Discussion de haut niveau à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale – « Unis contre le racisme : dignité et justice pour tous » |
| 1 ^{er} juillet | Troisième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, Astana (Kazakhstan) |
| 22-23 juillet | Session d'ouverture de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de la Palestine |
| 19 août | Première Journée mondiale de l'aide humanitaire, Parc des Bastions, Genève |
| 19-20 novembre | Première Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, Moscou |

Visites de personnalités à l'ONUG de janvier à décembre 2009

| Personnalités | Nombre de visites |
|--|-------------------|
| Président de l'Assemblée générale | 2 |
| Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies | 6 |
| Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies | 1 |
| Présidents, vice-présidents, chefs d'État | 20 |
| Premiers ministres et vice-premiers ministres | 6 |
| Ministres des affaires étrangères | 17 |
| Autres ministres et secrétaires d'État | 27 |
| Autres dignitaires | 90 |
| Nombre total de visites | 169 |

Le Directeur général contribue aux efforts déployés pour promouvoir une approche commune dans les activités de l'Organisation en participant au Conseil de direction, comité de hauts responsables de l'ONU qui fait office de Cabinet du Secrétaire général et d'organe central de planification des politiques.

Le Directeur général a aussi participé, avec d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU en poste dans le monde entier, à la retraite annuelle organisée par le Secrétaire général, qui s'est tenue simultanément à New York et à Genève par vidéoconférence le 7 septembre 2009. Les débats ont porté sur trois thèmes, à savoir : la responsabilité, la communication et l'efficacité des méthodes de travail.

En 2009, le Directeur général a aussi continué d'avoir des échanges réguliers avec les groupes régionaux qui ont leur siège à Genève, afin de les informer des priorités du Secrétaire général et d'aborder les questions d'intérêt commun. Ce dialogue sert à renforcer les liens existant entre les États Membres et le Secrétariat.

L'ONUG entretient des relations avec les États Membres en vue de faciliter le travail de la communauté diplomatique à Genève et de trouver des solutions durables à leurs problèmes. Le nombre de missions permanentes, de missions d'observation et de bureaux d'observateurs est actuellement de 177. Il est essentiel que les délégations puissent travailler de manière efficace afin de promouvoir le processus multilatéral.

■ Œuvrer dans le cadre du système des Nations Unies

Le Secrétaire général a souligné à maintes reprises que la cohésion du système joue un rôle essentiel dans l'efficacité de l'Organisation. Au cours de l'année écoulée, l'ONUG a continué de coopérer étroitement avec les autres organes des Nations Unies dans le cadre des efforts généraux déployés en vue de rendre le système plus cohérent, efficace et utile.

L'ONUG participe au Comité exécutif pour la paix et la sécurité, instance de coordination de haut niveau où les responsables des départements et des programmes des Nations Unies peuvent discuter de questions précises ayant trait à la préservation de la paix et de la sécurité internationales et élaborer des approches plus cohérentes dans ce domaine.

Dans ce cadre, l'ONUG a été invité en 2009 à devenir membre du système de référents pour les questions de médiation de l'ONU créé sous l'égide du Comité exécutif. L'objectif de ce système est de faire en sorte que l'Organisation appuie de manière plus efficace les initiatives de médiation et renforce les capacités de médiation de l'ONU et de ses partenaires. Les référents se réunissent chaque mois (par vidéoconférence dans le cas de l'ONUG), afin d'identifier les points d'intervention rapide pour le rétablissement de la paix et d'appuyer de manière adéquate les efforts de médiation déployés au sein ou en dehors du système des Nations Unies. Ensemble, ils élaborent des politiques et des lignes directrices en matière de médiation, tirent des enseignements et dégagent de meilleures pratiques.

Afin d'examiner les questions d'intérêt commun et d'accroître le partage de l'information, la planification conjointe et les activités de coordination dans le souci d'atteindre les objectifs communs, le Directeur général a entretenu des contacts réguliers avec les chefs des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies qui ont leur siège en Suisse.

L'ONUG, dans son ensemble, a aussi continué de coopérer avec les fonds, programmes et agences spécialisées des Nations Unies et suit de près les travaux des organes directeurs et des conseils exécutifs ou conseils d'administration des organismes des Nations Unies et des organisations apparentées à Genève. Le Directeur général peut ainsi transmettre les messages du Secrétaire général à une audience plus large et tenir le Secrétaire général informé des faits nouveaux, en particulier s'agissant des priorités du système et de la riposte coordonnée à la crise



Intervenants présents à la cérémonie de lancement.

alimentaire, à la pandémie grippale, à la crise économique et à d'autres problèmes rencontrés par la communauté internationale.

Dans le cadre de ses efforts visant à faciliter les travaux des autres organismes des Nations Unies et à promouvoir la cohésion du système par des initiatives pratiques, le 4 novembre 2009, le Directeur général a accueilli la cérémonie officielle de lancement de la politique des Nations Unies de création d'emplois, de formation de revenus et de réintégration dans les pays qui sortent d'un conflit. Cette politique est le résultat d'une étude dirigée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui regroupe les compétences et les bonnes pratiques de 19 entités des Nations Unies. Elle est l'aboutissement d'un projet de collaboration sans exclusive qui vise à accroître la coordination et la cohérence des efforts de consolidation de la paix au sein du système.

■ Promouvoir des partenariats avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales

L'ONUG a continué de promouvoir un renforcement de la collaboration avec les organisations régionales et les autres organisations intergouvernementales et d'établir avec elles des relations plus dynamiques.

En décembre 2008, l'Assemblée générale a adopté des mesures visant à renforcer les capacités de l'Organisation en matière de diplomatie préventive, de bons offices et de médiation. Afin de contribuer au passage d'une « culture de réaction » à une « culture de prévention », le 3 juin 2009, l'ONUG a accueilli la réunion tripartite annuelle entre l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui était consacrée à la prévention des conflits par le renforcement des institutions démocratiques : promouvoir la gouvernance et les institutions démocratiques pour concilier les intérêts divergents et



De gauche à droite : Marc Perrin de Brichambaut, Secrétaire général de l'OSCE; Sergei A. Ordzhonikidze, Directeur général de l'ONUG; Mme Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe.

encourager la résolution non violente des conflits; les participants à la réunion de cette année ont étudié les moyens de promouvoir la sécurité, le développement et les droits de l'homme en Europe.

Plus de 50 représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations régionales sises en Europe ont participé à un débat portant sur la prévention des conflits armés par la consolidation de la démocratie, et ont examiné des moyens précis de renforcer leur coopération dans ce domaine. La délégation de l'ONU comprenait des représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), du Département des affaires politiques, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). La participation de deux Représentants spéciaux du Secrétaire général (les chefs de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie – M. Lamberto Zannier et M. Johan Verbeke respectivement) a permis de mettre l'accent sur des exemples concrets d'opérations menées sur le terrain et sur les enseignements qui en ont été tirés.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de la réunion, les participants sont convenus que le renforcement des institutions démocratiques contribuerait à réduire les tensions et favoriserait la stabilité dans toutes les régions en donnant des moyens efficaces et équitables de concilier pacifiquement des intérêts rivaux. Ils ont réaffirmé que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la séparation des pouvoirs, la tenue d'élections démocratiques, la primauté du droit, la transparence, la responsabilité publique ainsi que la participation au processus démocratique dans des conditions d'égalité demeuraient des éléments caractéristiques et des principes de base de la démocratie. Comme les années précédentes, les conclusions et les points saillants de la réunion ont été transmis au Secrétaire général, à titre de contribution aux efforts déployés pour renforcer les capacités de l'Organisation en matière de prévention des conflits.

Le Directeur général a poursuivi ses échanges réguliers avec les chefs des organisations régionales et des autres organisations intergouvernementales afin de renforcer les relations existantes. Ainsi, le 1^{er} octobre 2009, il a participé à une cérémonie spéciale commémorant le soixantième anniversaire du Conseil de l'Europe.

■ Renforcer les échanges avec la «Genève intellectuelle»

L'ONUG entretient des relations avec un grand nombre d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur de la région, qui forment ce que l'on appelle souvent la «Genève intellectuelle». En 2009, par le biais de séminaires, de réunions et d'autres manifestations conjointes, ainsi que de publications, l'ONUG a pu contribuer à accroître la coopération en vue de renforcer les liens entre la planification des politiques à l'ONU et la communauté des chercheurs dans la région de Genève.

En siégeant au Conseil consultatif de la Plate-forme de Genève pour le renforcement de la paix (GPP), l'ONUG s'efforce de consolider les relations entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la sécurité qui sont basés à Genève – dont beaucoup participent activement à des activités de consolidation de la paix – et entre ces acteurs et les entités compétentes des Nations Unies à New York. En 2009, le GPP a développé ses activités en tenant une série de séminaires et de consultations sur diverses questions ayant trait à la consolidation de la paix. Il a transmis les contributions de la communauté des acteurs genevois au rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit (A/63/881-S/2009/304), présenté au Conseil de sécurité en juillet 2009.

L'ONUG a consolidé ses liens avec la communauté universitaire suisse, en siégeant au Conseil académique du Réseau suisse pour les études internationales (RéSEI). Dans le cadre de ses efforts visant à jeter des passerelles entre les universités et les établissements de recherche suisses, d'une part, et les professionnels travaillant dans les organisations internationales, d'autre part, le RéSEI a organisé en 2009 une série de débats académiques sur la manière dont la crise financière et économique était perçue au sein des organisations internationales. L'ONUG a participé au débat consacré aux incidences de la crise sur la sécurité tenu le 25 septembre 2009 à l'Institut universitaire des hautes études internationales et du développement.

S'appuyant sur sa coopération de longue date avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) et sur le succès remporté par ses séminaires conjoints consacrés aux différents aspects de la réforme du secteur de la sécurité, l'ONUG a coorganisé le septième séminaire annuel conjoint, qui s'est tenu le 14 décembre 2009. Ce séminaire, dont le thème était «La réforme du secteur de la sécurité en



Intervenants au séminaire organisé par l'ONUG-DCAF le 14 décembre 2009.

Afrique : le rôle et la contribution des Nations Unies», était coprésidé par le Directeur général et le Directeur du DCAF, M. Theodor H. Winkler. La réunion-débat a été précédée du discours introductif de M. Dmitry Titov, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix. Ce séminaire visait à définir les moyens par lesquels divers acteurs africains, l'ONU et d'autres parties prenantes peuvent contribuer à la réalisation d'objectifs communs en matière de paix, de sécurité et de développement grâce à une réforme efficace du secteur de la sécurité.

■ Encourager la participation de la société civile

L'ONUG continue d'encourager la participation d'ONG et de faciliter les activités de la société civile à l'appui des travaux de l'Organisation.

Plus de 3 000 ONG bénéficient désormais d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU. L'ONUG accrédite les représentants des ONG afin de leur permettre de participer aux délibérations qui se déroulent au Palais des Nations. En 2009, l'Office a organisé plus de 70 réunions avec des organisations de la société civile sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation.

L'ONUG informe les missions permanentes, le personnel de l'ONU et le public en général des relations de partenariat nouées entre l'Organisation et des ONG, en particulier celles dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. L'Office s'occupe aussi du Centre de ressources et de services pour les ONG, qui est devenu un pôle d'échanges et de coopération avec la société civile. Les services fournis par le Centre sont améliorés en permanence afin de faciliter la participation des ONG aux travaux de l'Organisation. Les améliorations portent notamment sur l'élargissement de l'accès, la diversification de la documentation, ainsi que le service de connexion à Internet et l'appui aux séances.

L'ONUG entretient des relations étroites avec d'autres agents de liaison avec la société civile au sein de l'Organisation dans un souci de cohérence et de partage de l'expérience acquise. C'est ainsi que l'Office a accueilli, du 29 juin au 3 juillet 2009, avec la CNUCED et le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales, la septième réunion annuelle des agents de liaison avec la société civile et les organisations non gouvernementales au sein du système multilatéral. Plus de 60 représentants d'organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales ont assisté à la réunion et ont débattu des incidences de la crise mondiale sur la gouvernance participative et des meilleures pratiques mondiales ainsi que des principaux obstacles à la participation de la société civile aux activités de l'Organisation.

Aperçu des activités de l'ONUG visant à encourager la participation des ONG

| | Environ |
|---|---------|
| Réunions d'ONG organisées par l'ONUG et avec sa contribution | 95 |
| Exposés auprès d'ONG | 30 |
| Accréditation d'ONG et de représentants de la société civile | 20 000 |
| Réunions d'information et d'orientation destinées aux ONG demandant à bénéficier du statut consultatif auprès du Conseil économique et social | 45 |
| Réponses aux demandes de renseignements formulées par des ONG, notamment à l'occasion de visites | 12 000 |

Avec l'objectif de promouvoir l'égalité entre les sexes et le rôle des femmes dans un monde en crise, l'ONUG et le Comité des ONG sur la condition de la femme ont organisé, le 8 mars 2009, la première commémoration de la Journée internationale de la femme au Palais des Nations. La cérémonie a été suivie d'une réunion-débat approfondie sur « La crise mondiale de l'économie et de la finance : le rôle des femmes et la perspective d'égalité entre femmes et hommes ». À l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'ONUG a aussi coorganisé, avec la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, un séminaire sur la paix au Moyen-Orient, qui a mis l'accent sur la manière dont les femmes contribuent à modifier une interprétation des menaces qui débouche sur le sentiment que le recours à des moyens militaires, notamment à des armes de destruction massive, est nécessaire pour assurer la sécurité.

Du 20 au 24 avril 2009, la Conférence d'examen de Durban s'est tenue au Palais des Nations. Organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme avec l'appui de l'ONUG, elle visait à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Plus de 300 ONG ont pu assister aux séances plénières et organiser des réunions et manifestations parallèles lors de la Conférence.

À l'invitation du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, 100 représentants d'ONG ont été accueillis par l'ONUG à l'occasion d'un débat sur la crise économique et financière qui a précédé la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique

mondiale et son incidence sur le développement, tenue au Siège des Nations Unies du 24 au 26 juin 2009.

Les 2 et 3 juillet 2009, l'ONUG a accueilli au Palais des Nations le premier forum mondial de l'éthique sur le développement des entreprises, la responsabilité sociale et la croissance durable. Cette réunion a rassemblé plus de 400 directeurs et cadres du secteur privé, des représentants d'ONG et des experts qui ont débattu de problèmes portant notamment sur les moyens de faire en sorte que les stratégies et pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise soient innovantes et pertinentes en période de crise.

La société civile a accordé une grande attention à la session de fond annuelle du Conseil économique et social, en particulier à son débat de haut niveau intitulé « Mise en œuvre des objectifs convenus et des engagements pris sur le plan international en matière de santé publique mondiale ». En collaboration avec le secrétariat du Conseil, l'ONUG a facilité et coordonné la participation d'ONG aux travaux de cet organe important de l'ONU, chargé de débattre des questions économiques et sociales et de formuler des recommandations aux États Membres de l'Organisation. En application de la résolution 1996/31 du Conseil, qui régit les relations de partenariat des ONG avec le Conseil, 8 ONG ont été autorisées à faire des déclarations orales et 33 autres à présenter des déclarations écrites, qui ont ensuite été distribuées à tous les participants et ont fait partie de la documentation officielle du Conseil. Des ONG ont été autorisées à exposer des projets novateurs en matière de santé au cours de la foire à l'innovation et à organiser des réunions parallèles abordant les questions inscrites à l'ordre du jour du débat de haut niveau du Conseil.

L'ONUG a organisé diverses réunions avec des ONG sur les questions de santé, dont une sur l'élimination de la discrimination contre les lépreux et les membres de leur famille en collaboration avec la Nippon Foundation et une autre sur les ordinateurs et les problèmes de santé mondiale avec le Comité de santé des ONG.

En partenariat avec l'Association espagnole pour le droit international des droits de l'homme, l'ONUG a célébré la Journée internationale de la paix le 19 septembre 2009. Conformément à la décision adoptée par l'Assemblée générale, le thème de la célébration de 2009 était le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Cette célébration a été suivie d'une table ronde sur la question, à laquelle ont assisté des représentants des missions permanentes, des membres d'ONG et des fonctionnaires de l'ONU.

À l'occasion du soixante-quatrième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies le 24 octobre 1945, l'ONUG a organisé, avec la Geneva International Model United Nations (GIMUN), une conférence sur le thème de la sécurité humaine globale – de la théorie à la pratique. Suite à l'allocution du Directeur général et aux déclarations faites par d'autres intervenants, des problèmes pressants ayant trait à l'environnement, à la santé, à l'alimentation, à l'économie ainsi qu'à la politique et à la sécurité ont été abordés par cinq groupes restreints. La GIMUN présentera les résultats de ces débats au Secrétaire général.

Conformément à la volonté des États Membres, l'ONUG continuera de renforcer son partenariat avec les organisations de la société civile et de mettre à leur disposition tous les moyens nécessaires à l'exercice de leurs activités.

“ Que nous traitions des changements climatiques, du terrorisme, de la crise financière, du développement ou des urgences humanitaires, tous ces problèmes ont toujours une dimension mondiale et un impact local. Nous devons établir un lien entre ces niveaux et cela ne peut se faire que par le biais des institutions multilatérales efficaces. Le multilatéralisme – fondé sur le droit international – est le meilleur moyen de trouver des solutions efficaces. ”

Déclaration du Directeur général à l'ouverture de la réunion annuelle de la Geneva International Model United Nations, le 16 mars 2009.

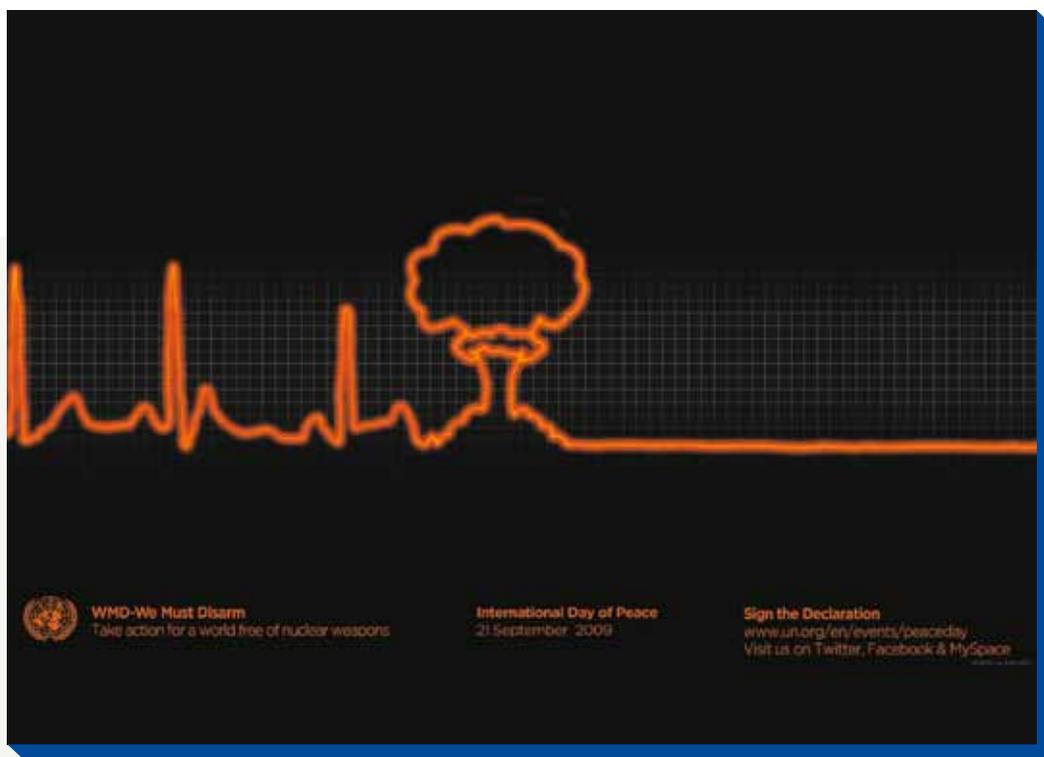
Promouvoir les principes de la Charte des Nations Unies et ceux du droit international reste fondamental pour atteindre les objectifs de l'Organisation. C'est pourquoi l'ONUG soutient activement les efforts engagés par le Secrétaire général pour renforcer l'état de droit et promouvoir le respect de la prééminence des instruments internationaux et des autres sources du droit international.

L'un des principaux organes dans ce domaine est la Commission du droit international, créée par l'Assemblée générale en 1947 pour favoriser la codification et le développement progressif du droit international. Conformément à la résolution 63/123 de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 2008, la Commission a tenu sa soixante et unième session en mai/juin et juillet/août 2009 au Palais des Nations. L'ONUG a fourni un appui pour faciliter ses travaux pendant cette session.

Cette année, les débats ont porté notamment sur la responsabilité des organisations internationales, les réserves aux traités, l'expulsion des étrangers, la protection des personnes en cas de catastrophe, les ressources naturelles partagées, les effets des conflits armés sur les traités, l'obligation d'extrader ou de poursuivre et la clause de la nation la plus favorisée. La Commission a mis en place un groupe d'étude sur les traités dans le temps et est convenue de la marche à suivre pour entamer l'examen de cette question. Le Président de la Cour internationale de Justice, le juge Hisashi Owada, s'est exprimé devant la Commission le 7 juillet 2009. La Conférence commémorative Gilberto Amado a été donnée le 15 juillet 2009 par le juge José Luis Jesus, Président du Tribunal international du droit de la mer, sur la compétence consultative et les procédures d'urgence du Tribunal.

En parallèle de la session de la Commission du droit international, l'ONUG a organisé la quarante-cinquième session du Séminaire de droit international. Ce séminaire s'adresse à des étudiants en droit international de niveau avancé ainsi qu'à de jeunes juristes ou à des fonctionnaires nationaux qui travaillent dans le domaine du droit international. Les participants à ce séminaire de trois semaines ont pu se familiariser avec les travaux de la Commission en assistant à ces séances publiques et ont participé à une série de conférences données par des membres de la Commission. Diverses autres conférences et réunions d'information ont aussi été organisées pour leur présenter les travaux d'autres organes de l'ONU, d'institutions spécialisées et du Comité international de la Croix-Rouge. La tenue de séances spéciales du Séminaire à l'Institut universitaire des hautes études internationales et du développement et à l'Université de Genève a permis de renforcer la coopération entre l'ONUG et la communauté universitaire de Genève.

Feuillelet spécial



■ Un nouvel essor du désarmement multilatéral

“ Afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde... ”

Charte des Nations Unies

Parmi les buts des Nations Unies figurent la promotion de la paix et de la sécurité internationales par le désarmement. Le désarmement et la non-prolifération nucléaires sont une priorité de l'action du Secrétaire général de l'ONU. Celui-ci a présenté vers la fin de l'année 2008 une proposition en cinq points visant à mobiliser la communauté internationale :

- « Le désarmement doit être vérifié de façon fiable ».
- « Le désarmement doit renforcer la sécurité ».
- « Le désarmement doit être enraciné dans des obligations juridiques ».
- « Le désarmement doit être visible pour le public ».
- « Le désarmement doit anticiper les risques que font naître d'autres armes ».

Désarmement et non-prolifération revêtent une importance cruciale pour la stabilité internationale et la promotion du développement. Ils constituent un objectif fondamental de l'Organisation des Nations Unies.



Les Leçons de Salamanque, Salle du Conseil, José-María Sert.



Photo de Sergio da Silva, Président du Club Photo International de l'ONUG.

Le 13 juin 2009, le Secrétaire général a lancé la campagne «ADM – Nous devons désarmer.»

Le Secrétaire général a demandé aux gouvernements et aux citoyens du monde de se concentrer sur les importantes questions du désarmement et de la non-prolifération nucléaires à l'occasion de la Journée internationale de la paix, qui a également été célébrée par l'ONUG le 21 septembre.

En 2009, un certain nombre de déclarations de politique et d'initiatives émanant d'États nucléaires et non nucléaires ont donné une nouvelle impulsion au désarmement et à la non-prolifération. Un fort appui de la société civile a encore accru la visibilité publique de cet enjeu central.

À sa troisième Réunion, tenue du 4 au 15 mai 2009, le Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010, a réussi à adopter un ordre du jour provisoire, concluant sa session sur un ton positif rafraîchissant. Faisant suite à l'engagement qu'ils avaient pris au cours de leur réunion d'avril 2009 à Londres d'instaurer un «monde exempt d'armes nucléaires», le Président Barak Obama des États-Unis d'Amérique et le Président Dimitri Medvedev de la Fédération de Russie ont affermi lors de leur réunion de juillet 2009 à Moscou les progrès de la négociation d'un accord qui succéderait au Traité sur la réduction des armes stratégiques.

La cinquième Réunion au sommet du Conseil de sécurité, la première qui ait jamais été tenue sur la non-prolifération nucléaire et le désarmement nucléaire, tenue à New York le 24 septembre 2009 et présidée par le Président Obama, a ouvert un nouveau chapitre dans l'action menée par le Conseil en faveur du désarmement et de la non-prolifération. L'historique résolution 1887 (2009) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité au cours de cette réunion, énonce des mesures que les États

Membres pourraient prendre pour renforcer la politique de non-prolifération nucléaire et la sécurité commune. Tous ces faits nouveaux ont porté la question du désarmement à l'avant-scène de l'agenda international.

■ Accueil de la Conférence du désarmement (CD)

“ Le fait est, tout simplement, que la Conférence du désarmement reste le seul organe de négociation multilatérale du monde s'occupant des questions de désarmement stratégique, où sont représentés aussi bien les États dotés d'armes nucléaires (y compris ceux qui ne sont pas parties au régime du TNP) que les États non dotés d'armes nucléaires. ”

Allocation intitulée «Créer une entreprise commune», prononcée par le Directeur général à la Conférence sur la «maîtrise des dangers nucléaires» tenue à Rome les 16 et 17 avril 2009

La Conférence du désarmement est le seul organe de négociation multilatérale sur le désarmement existant dans le monde. À l'issue de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement en 1978, un accord a été conclu sur sa création en 1979. La Conférence est composée de 65 États, dont les 5 États dotés d'armes nucléaires et d'autres détenteurs d'armes nucléaires. Elle conduit ses débats sur la base



Le Comité du désarmement composé de 18 nations, précurseur de la Conférence du désarmement, en session le 18 mai 1967.

du consensus et fait rapport annuellement à l'Assemblée générale. Comme ses prédécesseurs, elle affiche un bilan impressionnant :

Succès marquants

| | |
|------|---|
| 1996 | Les États parties au Traité d'interdiction complète des essais (TICE) conviennent de ne pas effectuer d'explosions expérimentales d'armes nucléaires ni d'autres explosions nucléaires. Le régime de vérification du Traité s'appuie sur un système de surveillance internationale, la consultation et la clarification, les inspections sur place et les mesures de confiance. |
| 1992 | La Convention sur les armes chimiques interdit l'élaboration, la production, l'acquisition, le stockage, la détention et le transfert direct ou indirect d'armes chimiques. Elle interdit aussi d'employer des armes chimiques ou d'entreprendre des préparatifs en vue d'employer des armes chimiques et d'aider, d'encourager ou d'inciter quiconque à entreprendre des activités interdites par la Convention. |
| 1977 | La Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles interdit d'utiliser l'environnement à des fins hostiles et militaires. |
| 1972 | La Convention sur les armes biologiques est un traité juridiquement contraignant qui bannit l'utilisation des armes biologiques. |
| 1970 | Le Traité relatif aux armes nucléaires sur le fond des mers interdit de placer sur le fond des mers et des océans au-delà d'une zone côtière de 12 milles aucune arme nucléaire ou arme de destruction massive. |
| 1967 | Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a pour but d'empêcher la prolifération des armes nucléaires; de garantir que les activités nucléaires pacifiques d'États qui décident de ne pas élaborer d'armes nucléaires ne seront pas détournées vers la fabrication de telles armes; de promouvoir les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et de faire bénéficier les États non nucléaires des retombées que peuvent avoir toutes applications pacifiques de la technologie des explosions nucléaires; enfin, de prendre des mesures effectives en vue du désarmement nucléaire. |

Le Directeur général, en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Conférence du désarmement, est chargé de superviser l'appui et l'assistance organisationnels qui lui sont fournis. Tout au long de l'année 2009, le Directeur général n'a ménagé aucun effort pour susciter une volonté politique en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. À cette fin, il a aidé les présidents de la Conférence en 2009 à sortir celle-ci de l'impasse.

Malgré ses succès antérieurs, la Conférence du désarmement n'avait pu, jusqu'en 2009, mener de travaux de

fond pendant plus d'une décennie. Les efforts visant à adopter un programme de travail « complet et équilibré », condition préalable à l'ouverture de travaux sur le fond, avaient eu pour résultat de perpétuer des couplages qui avaient effectivement bloqué la Conférence et créé un manque de confiance quant à la pérennité de son utilité.

Grâce aux efforts diplomatiques vigoureux déployés tant à Genève que dans les capitales du monde, à une plus grande souplesse de ses membres, à un environnement et à un appui de haut niveau de plus en plus favorables au plan international, la Conférence du désarmement est sortie de douze années de stagnation grâce à l'adoption d'un programme de travail le 29 mai 2009.

Historique de l'adoption d'un programme de travail

1998

Dernière année où l'on soit convenu de mandats de négociation, tant sur les garanties de sécurité négatives que sur les matières fissiles, le mandat concernant ces dernières étant fondé sur le mandat figurant dans le rapport du Coordonnateur spécial, l'Ambassadeur Shannon du Canada.



Dix ans de marasme

2008

Un certain nombre de propositions ont été faites pour tenter de sortir de l'impasse, notamment celle du Président de l'époque, l'Ambassadeur Nunes Amorim du Brésil, la proposition transrégionale des cinq anciens présidents Dembri, Lint, Reyes, Salander et Vega, également connue sous le nom de proposition des cinq ambassadeurs, et le projet de décision de 2008.



19 mai 2009

2009

À la suite de consultations avec les membres de la Conférence, à la 1^{re} séance plénière de la deuxième partie de la session de 2009 de la Conférence du désarmement, le Président de la Conférence, l'Ambassadeur Idriss Jazairy de l'Algérie, a proposé, au nom des présidents de 2009, le projet de décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009. Le Secrétaire général de l'ONU a lancé un appel aux membres de la Conférence pour qu'ils sortent de l'impasse en adoptant cette proposition par consensus.



29 Mai 2009

2009

Sous la présidence de l'Ambassadeur Idriss Jazairy de l'Algérie, la Conférence a adopté un programme de travail pour la session de 2009. Publié sous la cote CD/1864, ce programme de travail offre une base juridique à l'ouverture de négociations sur un traité vérifiable interdisant la production de matières fissiles ainsi que de discussions de fond sur le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives. Il envisage la création d'organes subsidiaires chargés de traiter ce qu'il est convenu d'appeler les « quatre questions fondamentales » :

- Un groupe de travail chargé de négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires, sur la base du « rapport Shannon » (CD/1299), ce qui englobe la vérification;
- Trois autres groupes de travail délibérants, ayant mandat « d'échanger des vues et des informations » sur le désarmement nucléaire et de « discuter sur le fond » de la prévention de la course aux armements dans l'espace et d'arrangements internationaux visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires;
- Trois coordonnateurs spéciaux, qui solliciteraient les vues des membres sur les autres questions demeurant à l'ordre du jour, à savoir celles des nouvelles armes de destruction massive (armes radiologiques), du programme complet de désarmement et de la transparence dans les armements.



Le Secrétaire général Ban Ki moon (cinquième à partir de la gauche) en compagnie des présidents de la session de 2009 de la Conférence du désarmement. Photo d'Eskinder Debebe (ONU).

Le Directeur général s'est également efforcé, avec la coopération d'ambassadeurs et de divers hauts fonctionnaires et dirigeants politiques de passage, d'encourager des orateurs de haut niveau à prendre la parole devant la Conférence du désarmement. L'obtention d'un appui politique a été essentielle pour faciliter le consensus sur l'ouverture de négociations multilatérales. Le fait qu'un nombre croissant de personnalités de premier plan prononcent des allocutions devant la Conférence témoigne clairement de ce que les États membres lui attachent une grande importance. Les éminentes personnalités ci-après, notamment, ont pris la parole à la Conférence du désarmement :

■ Promouvoir le désarmement et la non-prolifération

Dans le but d'accroître la visibilité politique et publique du désarmement et de la non-prolifération, l'ONUG s'attache à publier systématiquement les travaux approfondis de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. La section relative au désarmement du site Web de l'ONUG (<http://www.unog.ch/>) est devenue une source d'informations de premier ordre sur cette question au sein du système des Nations Unies. On y trouve les informations les plus récentes et les plus complètes sur la Conférence du désarmement, ainsi que sur différentes questions touchant le désarmement : Convention sur

Participation de haut niveau en 2009

| | |
|--------------------|---|
| 3 février | S.E. Mme Dipu Moni, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh |
| 17 février | S.E. M. Espen Barth Eide, Vice-Ministre de la défense de la Norvège |
| 3 mars | S.E. M. Alberto Van Klaveren, Vice-Ministre des affaires étrangères du Chili S.E. M. Vincenzo Scotti, Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Italie |
| 5 mars | S.E. M. Zephyrin Mungongo, Vice-Ministre de l'intérieur de la République démocratique du Congo |
| 7 mars | S.E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie |
| 17 mars | S.E. M. Mourad Medelci, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie |
| 19 mai | S.E. Mme Micheline Calmy Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse S.E. M. Mourad Medelci, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie |
| 4 juin | S.E. Mme Rose E. Gottenmoeller, Sous-Secrétaire d'État par intérim pour le contrôle des armements et les affaires de sécurité internationale des États-Unis d'Amérique |
| 30 juin | S.E. M. Gareth Evans (Australie), Coprésident de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires |
| 12 août | S.E. M. Jiechi Yang, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine |
| 2 septembre | S.E. M. Michael Spindelegger, Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche |

les armes biologiques, Convention interdisant les mines terrestres antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, et armes légères. Il a également été créé une nouvelle section consacrée à la Convention sur les armes à sous-munitions pour contribuer à promouvoir cette convention et fournir aux États membres des informations utiles pour son examen. Le Directeur général fait lui aussi fréquemment des discours et participe aux débats publics. Grâce à ces efforts de communication concertée pour promouvoir le désarmement, la couverture médiatique de la Conférence et d'autres questions relatives au désarmement a considérablement augmenté en 2009 :

| Quelques interventions du Directeur général en faveur du désarmement et la non-prolifération | |
|--|---|
| 24 février | Le Directeur général a fait à Genève quelques remarques à l'occasion du lancement du projet commun de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et de l'Union européenne visant à promouvoir le débat sur un traité relatif au commerce des armes |
| 16 avril | Le Directeur général a prononcé une allocution intitulée « Créer une entreprise commune » à la Conférence de Rome sur la « maîtrise des dangers nucléaires » |
| 18 mai | Le Directeur général a fait quelques remarques à la première session plénière du huitième Forum international sur la sécurité intitulé « Lutter contre le changement climatique » à Genève |
| 15 juin | Le Directeur général a pris la parole dans le cadre d'une conférence intitulée « Sécurité spatiale 2009 : vers un environnement spatial plus sûr » à Genève |
| 12 août | Le Directeur général a pris la parole lors d'un débat public sur « le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire : un plan d'action en faveur du progrès » à Genève |

En outre, le 5 octobre 2009, conjointement avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), l'ONUG a accueilli une conférence ouverte à tous dans le cadre d'une série intitulée « Les Rendez-vous mondiaux de Genève » sur le thème de la réinitialisation de l'agenda du désarmement nucléaire. Mikhail Gorbatchev en a été l'orateur principal et plus de 1 700 personnes ont participé à cette manifestation (voir pages 48-49).

L'ONUG a contribué au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement (www.unog.ch/disarmament/fellowship), qui a été lancé par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement en 1978 et a été mis en œuvre par le service de Genève du Bureau des affaires de désarmement en 2009.

■ Être un lieu où se déploient les efforts des Nations Unies en matière de désarmement et de non-prolifération

Outre la Conférence du désarmement, l'ONUG accueille diverses autres conférences et manifestations relatives au désarmement et fournit un appui fonctionnel au Bureau des affaires de désarmement ainsi que des services administratifs à l'UNIDIR.

Tout au long de 2009, d'importants progrès ont également été constatés dans d'autres instances multilatérales de désarmement :

| Aller de l'avant | |
|---|--|
| Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires | La troisième Réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010 a jeté de solides bases d'un renforcement du régime du Traité lors de la conférence d'examen cruciale qui se tiendra l'année prochaine. Le lancement de négociations sur les matières fissiles à la Conférence du désarmement serait sans nul doute susceptible de provoquer une onde de choc positive sur d'autres questions relatives au désarmement, par exemple l'entrée en vigueur, attendue depuis longtemps, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et contribuerait très certainement au succès de la Conférence d'examen du TNP de 2010. |
| Convention sur les mines terrestres antipersonnel | Dix ans après son entrée en vigueur, le Traité sur l'interdiction des mines demeure un excellent exemple d'action humanitaire multilatérale efficace en vue d'éliminer de la face de la Terre une arme cruelle, frappant sans discrimination. La Convention sur les mines terrestres antipersonnel a atteint une phase critique de son évolution. La deuxième Conférence d'examen de Cartagena (Colombie) a permis de préparer la voie à une action qui devrait mener au succès dans les cinq prochaines années. |
| Convention sur les armes à sous munitions | La procédure de ratification par les États qui ont signé la Convention est en cours, et l'on compte que le nombre de 30 ratifications nécessaires à son entrée en vigueur sera bientôt atteint. |
| Réunion biennale sur les armes légères | 2010 sera aussi l'année de la quatrième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. |

■ Donner corps à la noble aspiration du désarmement

“ En accélérant le désarmement, nous pouvons libérer les ressources dont nous avons besoin pour lutter contre les changements climatiques, rétablir la sécurité alimentaire et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Rassemblons-nous derrière une vision commune d'un monde plus sûr. Trouvons le courage d'agir avec l'énergie voulue pour faire de cette vision une réalité. ”

Déclaration du Secrétaire général à la Conférence du désarmement du 19 mai 2009, Genève

Les États membres doivent entretenir une volonté politique bien nécessaire pour travailler à de véritables réductions devant mener en fin de compte à l'interdiction complète des armes nucléaires dans des conventions multilatérales contraignantes.

La Conférence du désarmement porte une responsabilité particulière en tant que seule instance de négociations multilatérales sur le désarmement et peut apporter une importante contribution à la réalisation du but ultime, l'élimination complète des armes nucléaires. L'adoption d'un programme de travail à la Conférence a été un premier pas décisif et a sans doute rétabli sa crédibilité comme celle du mécanisme de désarmement en général. Ces progrès réalisés à la Conférence du désarmement pourraient être un important facteur de réussite au succès de la Conférence d'examen du TNP de 2010. Non seulement des mesures concrètes auraient été prises sur des questions étroitement liées au renforcement du régime du TNP, mais



« L'espérance » de José María Sert. Peinture murale offerte par le Gouvernement espagnol à la Société des Nations en 1936.

encore, et c'est le plus important, la confiance aurait été rétablie, ce qui permettrait peut-être de travailler véritablement à un consensus sur les priorités qui font aussi partie des principaux objets de négociation du TNP.

Nous devons désarmer!

Chapitre II



■ Une instance de négociation : l'appui au processus multilatéral

En tant qu'instance centrale du multilatéralisme, nous nous efforçons d'optimiser les services fournis dans le cadre des statuts et règlements en vigueur. Ces dernières années, la charge de travail des services de conférence s'est accrue au point d'excéder les capacités. Eu égard à cela, nous examinons en permanence nos services pour déterminer la meilleure façon de cibler des ressources limitées de façon à satisfaire au mieux le client.

Activités de base menées pour appuyer les négociations

| |
|--|
| Interprétation |
| Documentation |
| Traduction, édition et publication |
| Fourniture d'orientations intergouvernementales globales à l'Organisation, |
| gestion des calendriers et du service des réunions |
| Facilitation des grandes délibérations au moyen d'avis autorisés et de services de secrétariat |

L'ONUG fournit les infrastructures nécessaires au dialogue multilatéral et aux activités de conférence d'une communauté mondiale de parties prenantes. Promouvoir la communication et faciliter les négociations

constituent les activités de base qui contribuent au succès de l'Organisation. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux règles administratives déterminant les langues de travail des divers organes et organismes de l'ONU, l'ONUG fait en sorte que toutes les parties prenantes, en particulier les États Membres, aient accès à des services de séance et de documentation grâce à une répartition et à une utilisation rationnelles des moyens.

■ Harmoniser la gestion globale des réunions

Le Palais des Nations est une plate-forme attrayante pour le processus multilatéral. Il fournit non seulement un lieu visible dans lequel les négociateurs exercent leur activité, mais aussi les fonctions de planification, de coordination et les services nécessaires pour garantir que les réunions soient programmées judicieusement et bénéficient de l'appui voulu.

Quelques réunions dont l'ONUG a assuré le service en 2009

Sessions ordinaires et extraordinaires, séances d'organisation et séances officielles du Conseil des droits de l'homme

Conférence du désarmement

Réunions des États parties à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur les armes classiques

Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées

Commission du droit international

Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail

Assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé

Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation de l'ONU

Diverses réunions d'organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Comité des droits des personnes handicapées

Conférence d'examen de Durban II

Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Session de fond du Conseil économique et social

Réunions de médiation entre la Guinée équatoriale et le Gabon

Réunions du comité de suivi chargé d'observer la mise en œuvre de l'Accord de Greentree entre le Cameroun et le Nigéria

Réunions de l'Organisation de la Conférence islamique

Réunions de la Ligue des États arabes

Réunions de la Commission économique pour l'Europe et de ses comités

En 2009, l'ONUG a fourni des services de conférence et de documentation à l'appui de 8 249 réunions intergouvernementales. Il a poursuivi ses efforts de planification économiquement rationnelle et de coordination active de toutes les réunions dont il avait la responsabilité d'assurer le service. Il a continué de consulter régulièrement les organes et organismes des Nations Unies dont il est chargé d'assurer le service des réunions, en vue de les aider à préciser les services qui leur sont nécessaires et auxquels ils ont droit, parvenant ainsi à utiliser au mieux les ressources et les installations à sa disposition. Ces questions ont également été discutées à la dixième Réunion de coordination du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences tenue à Tunis en juillet 2009.

Le facteur de fiabilité générale de la planification, autrement dit le rapport entre les services planifiés et les services utilisés, était de 92,6 % en 2009. Ceci est particulièrement important dans la mesure où plus de 1 955 séances ont été annulées, tandis que 1 160 autres, qui n'étaient pas prévues, ont été ajoutées.

Un rang élevé dans l'ordre des priorités a été donné à la liquidation de l'arriéré accumulé dans la publication des annuaires de la Commission du droit international. Il a aussi été répondu rapidement à des demandes de correction d'épreuves et d'édition pour des publications d'entités sises à Genève, notamment le Conseil des droits de l'homme, la CNUCED et l'UNIDIR.

L'ONUG a déployé de grands efforts pour faire face à une charge de travail accrue en matière de services de conférence entraînée par l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme et la création de nouveaux organes des droits de l'homme à Genève, comme par exemple les suivants :

Comité des droits des personnes handicapées

Forum sur les questions relatives aux minorités

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

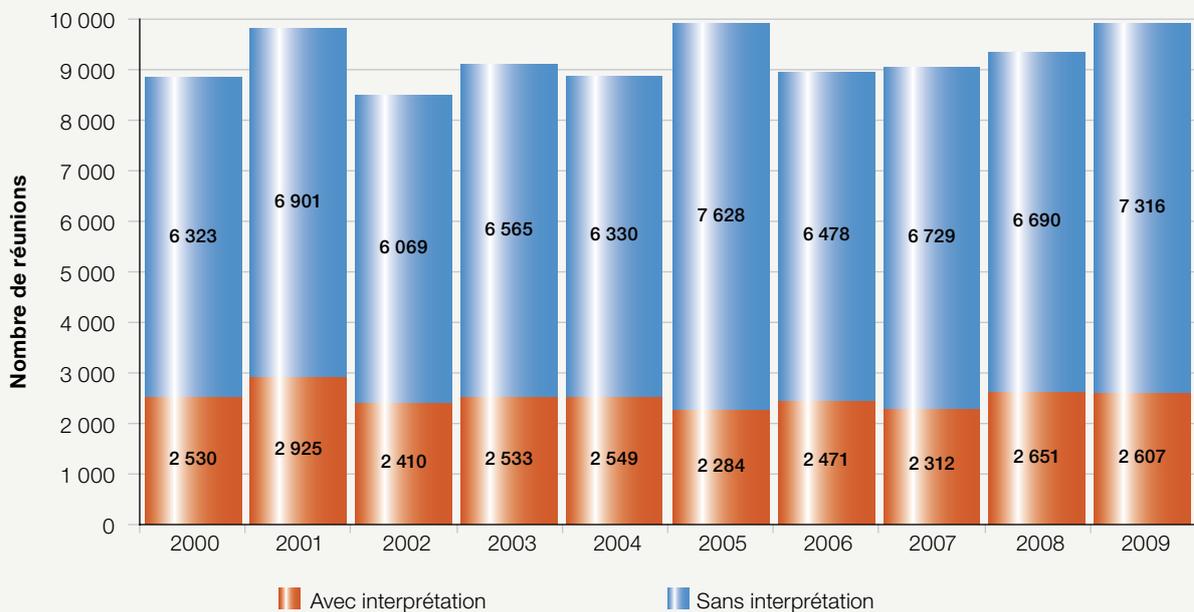
Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer un ensemble d'objectifs volontaires relatifs aux droits de l'homme à lancer à l'occasion de la célébration du sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Sessions additionnelles du Comité des droits de l'enfant approuvées par l'Assemblée générale en décembre 2008

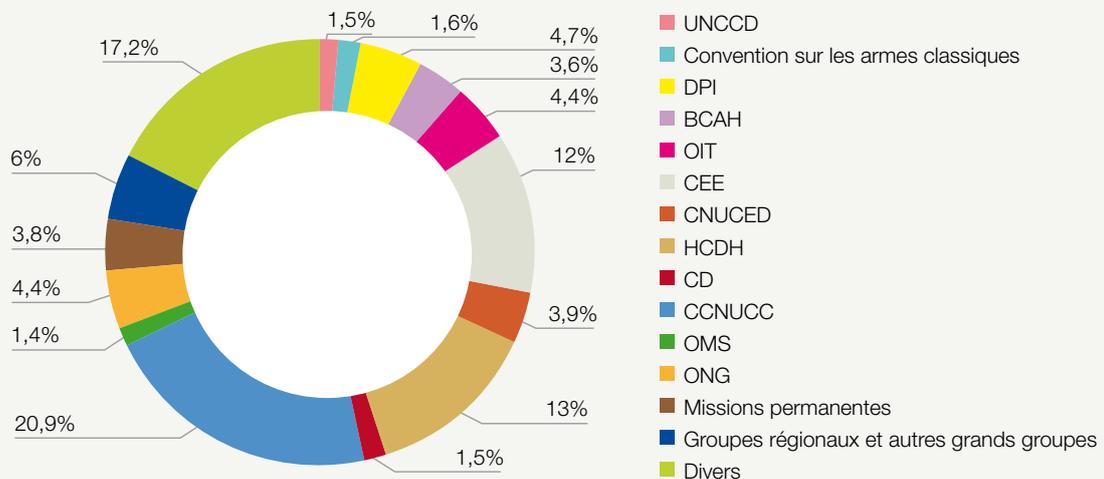


Fonctionnaires assurant le service des séances.

RÉUNIONS – TENUES À L'ONUG OU DONT LE SERVICE A ÉTÉ ASSURÉ PAR L'ONUG DE 2000 À 2009



RÉUNIONS – PRINCIPAUX UTILISATEURS POUR 2009



9 923 réunions avec ou sans interprétation
Source : e-Meets

L'ONUG est le principal interlocuteur des gouvernements qui proposent d'accueillir des conférences des Nations Unies. À ce titre, il conseille les pays hôtes sur les ressources en matériel et humaines qu'exigent ces conférences. Tout au long de 2009, l'ONUG a coordonné avec succès un certain nombre de conférences de ce type à l'extérieur de Genève et leur a fourni des services (voir le tableau ci-après). Ces activités contribuent à resserrer les liens entre les Nations Unies et ses États Membres qui conjuguent leurs efforts pour trouver des solutions aux problèmes auxquels la communauté internationale doit faire face.

| | |
|---|-------------------------------|
| Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) Septième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) et cinquième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA), Bonn (Allemagne) | 29 mars-8 avril 2009 |
| Organismes subsidiaires de l'UNFCCC, Bonn (Allemagne) | 1 ^{er} -12 juin 2009 |
| UNFCCC : consultations officieuses intersessions de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, Bonn (Allemagne) | 10-14 août 2009 |
| Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) : neuvième session de la Conférence des Parties, Buenos Aires (Argentine) | 21 septembre-2 octobre 2009 |
| UNFCCC : reprise de la neuvième session de l'AWG-KP et reprise de la septième session de l'AWG-LCA, Barcelone (Espagne) | 2-6 novembre 2009 |
| UNFCCC : quinzième session de la Conférence des Parties, Copenhague (Danemark) | 7-18 décembre 2009 |

L'utilisation de la base de données du Système de gestion en ligne des réunions (e-Meets), comme l'a demandé l'Assemblée générale, a été mise à jour pour permettre d'entrer et de transférer automatiquement les données relatives aux réunions dans le nouveau système d'affichage électronique du Palais des Nations en anglais et en français. Les missions permanentes et les institutions spécialisées soumettent des demandes de réunion et d'installation par la voie électronique. En outre, l'équipement informatique de toutes les salles de conférence du Palais des Nations a également été mis à jour pour le confort des délégués participant aux réunions.

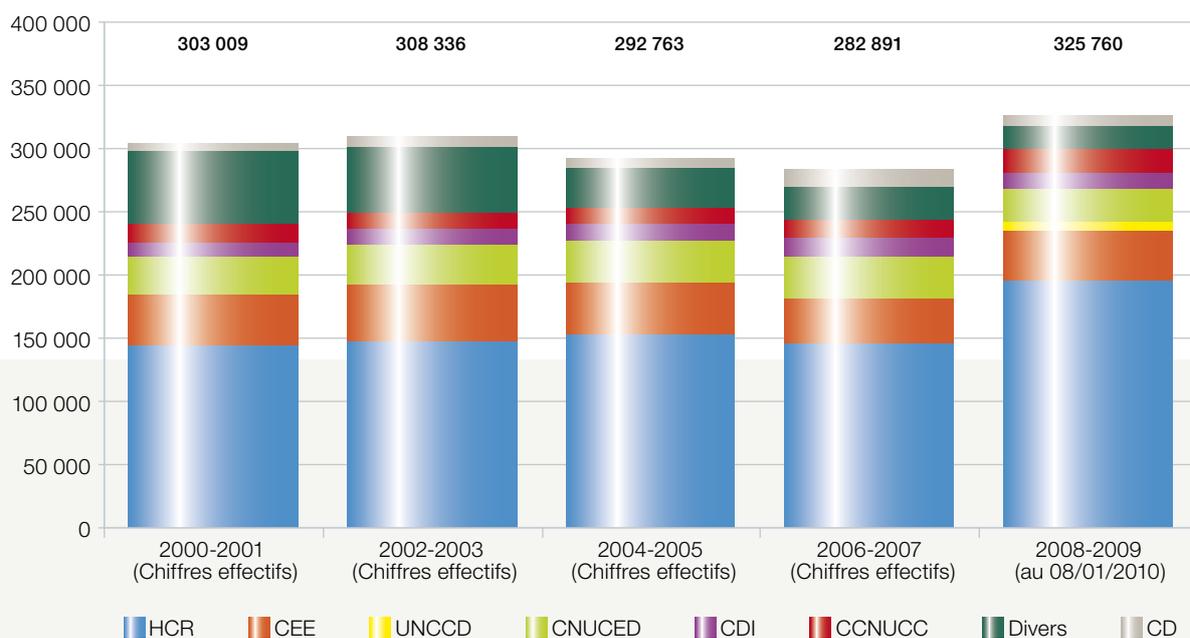
■ Faciliter le dialogue multilatéral et promouvoir le multilinguisme

L'ONUG continue d'être un fervent soutien du multilinguisme et diverses activités visant à promouvoir le multilinguisme ont été menées, notamment la signature, en juillet 2009, d'un mémorandum d'accord avec l'Université de Genève visant à remédier aux pénuries croissantes d'interprètes et de traducteurs qualifiés. Les objectifs fondamentaux sont : a) de donner une meilleure visibilité des possibilités de carrière linguistique à l'Organisation des Nations Unies; b) d'aider les candidats à mieux se préparer aux concours linguistiques; enfin, c) d'explorer d'autres voies possibles de coopération entre les organisations internationales et les instituts de formation, par exemple dans le domaine de la formation externe du personnel linguistique déjà en poste à l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres organisations internationales.

En juin 2009, l'Université de Genève a accueilli le forum de la Conférence internationale des directeurs des instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes dans les locaux de l'ONUG. Ce forum a pour objet de renforcer les liens entre les institutions universitaires et l'ONU. Reconnaisant le rôle déterminant que jouent les linguistes dans l'activité de l'Organisation, l'ONUG a redoublé d'efforts pour nouer des relations avec les universités – dans le cadre de la politique d'ouverture aux universités du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences – dont l'objectif est de faire connaître aux linguistes les possibilités qui existent à l'ONU et de fournir aux étudiants la possibilité d'avoir des contacts avec des linguistes de l'ONU et d'y effectuer des stages de formation. L'objectif sous-jacent de la politique d'ouverture aux universités est de faire en sorte que la communication intergouvernementale se poursuive dans les six langues officielles de l'ONU avec l'appui d'un personnel linguistique de la plus haute qualité. Renforcer l'assurance de qualité dans le travail du personnel linguistique demeure une priorité absolue. À cette fin, en complément de la politique d'ouverture aux universités, on s'attache aussi à offrir des possibilités de formation au personnel linguistique de l'ONUG et à renforcer la traduction contractuelle.

L'ONUG est l'une des 47 organisations qui ont été représentées à la Réunion annuelle interorganisations concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP), accueillie par la Banque africaine de développement à Tunis en juin 2009. La IAMLADP est un réseau de gestionnaires des services de conférence axé sur l'échange des meilleures pratiques.

TRADUCTION/RÉVISION INTERNES – PRINCIPAUX UTILISATEURS, 2000 2009
(EN NOMBRE DE PAGES)



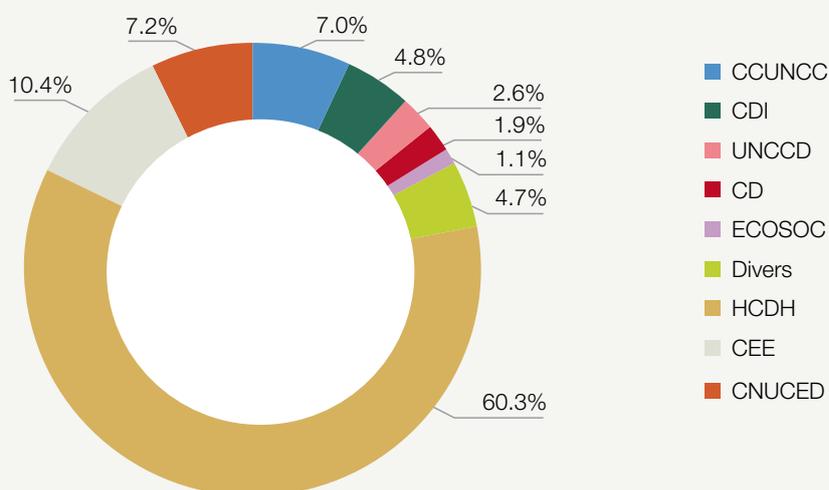
Des questions transversales telles que la formation, la technologie, la gestion du comportement professionnel et de la qualité, les solutions informatiques de substitution aux enregistrements transcrits et le *Green Meeting Guide 2009* (guide des réunions écologiques), qui a pour but de sensibiliser les organisateurs de réunions au respect de l'environnement dans leur planification et leur déroulement, ont été discutées.

Des délégations de tous les États Membres ont été invitées à rencontrer des interprètes, traducteurs et terminologues de l'ONUG pour discuter de questions concernant l'utilisation des langues dans le cadre de réunions sur les

questions linguistiques avec les États Membres. Ces réunions avec les États Membres ont sensibilisé ceux-ci au multilinguisme des travaux du Secrétariat, notamment à UNTERM (la base de données terminologique multilingue des Nations Unies) et à d'autres recueils de terminologie, manuels de traduction et directives de rédaction. Dans l'ensemble, ces réunions ont contribué à une compréhension plus holistique du système de gestion des conférences de l'Organisation des Nations Unies.

L'ONUG continue d'aider les rapporteurs spéciaux et les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales. En 2009, il a appuyé 22 missions et visites sur le terrain

TRADUCTION/RÉVISION INTERNES – PRINCIPAUX UTILISATEURS, 2009



325 760 pages
Source : DRITS, traduction et révision contractuelles non comprises (47 954 pages).



Interprète de l'ONUG au travail.



Séance en cours.

relatives aux droits de l'homme dans 20 pays ou régions. Parmi elles, deux missions dans la bande de Gaza avaient pour but d'appuyer la mission d'établissement des faits de l'ONU sur le conflit de Gaza, qui a procédé à des entretiens et à des enquêtes dans la région et a tenu des auditions publiques à Gaza ainsi qu'à Genève. Les rapports de ces voyages contribuent directement au processus de prise de décisions du mécanisme des droits de l'homme. Des services de conférence ont également été fournis au Secrétaire général au cours de sa visite en Éthiopie et aux discussions internationales de Genève auxquelles l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Union européenne et l'ONU ont participé en mai, juin et novembre.

Un accent plus important a été mis sur la formation du personnel en vue d'améliorer les aptitudes linguistiques et la fluidité et la fiabilité de l'interprétation des discours et déclarations. En 2009, 15 interprètes ont participé à des cours de perfectionnement dans des universités d'Autriche, d'Espagne, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni, d'autres cours étant prévus à Cuba et en Espagne à la fin de l'année. Par ailleurs, du matériel portatif d'interprétation déployé pour couvrir des réunions de haut niveau s'est révélé prometteur pour l'avenir.

■ Rationaliser la gestion de la documentation

L'ONUG a renforcé ses compétences techniques et son utilisation de matériel moderne pour assurer la production de documents de conférence et publications de haute qualité, conformes aux normes écologiques du XXI^e siècle. Dans le cadre d'un dialogue permanent sur la cohésion de tout le système, une brochure bilingue décrivant les presses et le personnel hautement qualifié



Brochure de la section de l'impression.

dans ce domaine a été produite et distribuée aux clients et aux homologues d'autres organisations internationales en juin 2009. Cette brochure donne un aperçu des activités des presses de l'ONUG, qui utilisent un matériel de conception graphique, d'impression et de reliure ultramoderne.

Les préoccupations environnementales sont de la plus haute importance pour la gestion des conférences de l'ONUG et sont prises en considération en vue d'atténuer l'impact environnemental de ces conférences (voir « Tour-nant écologique à l'Office des Nations Unies à Genève »).

Des documents ont été imprimés dans les six langues officielles des grandes conférences telles que celles tenues par le Conseil économique et social, le Conseil des droits de l'homme et la Commission du droit international. Plusieurs publications phares ont été imprimées et reliées pour divers clients tels que la CNUCED, la CEE, le PNUE, l'UNIDIR et l'ONUG.



Membres du personnel du service de l'impression des documents au travail.

Une version révisée du Manuel sur l'établissement et la présentation des documents a été établie pour faciliter la soumission de documents par les clients. Elle donne des informations à jour sur les directives autorisées, codifie les pratiques en vigueur et les procédures de fonctionnement normalisées et sert d'instrument didactique et de guide de référence sur ces questions.

Un nouveau module a été mis au point pour la prévision de la documentation et des publications grâce au perfectionnement du système informatisé de suivi de la production documentaire (DRITS). Ce module de prévision améliore les instruments et pratiques précédents et a pour objet d'améliorer la gestion des capacités et l'efficacité de l'organisation du travail actuel.

Dans le cadre de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, l'ONUG a aidé la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) à concevoir, élaborer et déployer le système de traitement des documents (DCS) à son siège en juillet 2009. Le DCS est censé rationaliser le traitement des documents, garantir le respect des règlements et il vise à améliorer la capacité et l'efficacité de la Section des services de conférence de la CESAO.

■ En amélioration constante dans l'ensemble

L'ONUG continue de faire preuve d'innovation dans le domaine de la prestation de services de conférence aux États Membres et adapte et ajuste son programme de travail aux difficultés qui se présentent. Les enquêtes de satisfaction centrées sur la qualité des services de conférence ont confirmé que plus de 96 % des clients et des États Membres étaient satisfaits de la prestation globale des services de conférence. Des discussions sont en cours

avec les services de gestion des conférences des lieux d'affectation qui relèvent du Secrétariat pour améliorer encore le volet qualitatif des résultats de l'enquête.

En juin 2009, l'ONUG a participé, avec d'autres lieux d'affectation où sont fournis des services de conférence, à un exercice d'évaluation par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de la politique des services de conférence fournis aux réunions intergouvernementales au sein du Secrétariat de l'ONU. Parmi les questions à examiner figuraient les quatre objectifs de la gestion des conférences : qualité, quantité, rentabilité et respect du calendrier, ainsi que, entre autres, l'harmonisation des pratiques commerciales dans tous les lieux d'affectation desservis par les services de gestion des conférences.

Des efforts sont également faits pour renforcer la capacité qu'ont les effectifs permanents de l'ONUG d'assurer le service du Conseil des droits de l'homme et de ses organes d'une manière efficace et économique.

L'ONUG demeure fermement attachée à fournir des services de conférence de haute qualité et à faciliter le travail des États Membres.

Chapitre III



■ Un centre de services communs : optimiser les résultats

“ Nous comprenons tous combien il importe que le Secrétariat soit fort, solide et capable d’agir. J’ambitionne une administration soucieuse de résultats. Une administration efficace, qui sache où elle va, passe à l’action et rend compte de ses actes. ”

Le Secrétaire général de l’ONU Ban Ki-moon

L’ONUG s’efforce d’optimiser ses pratiques administratives et d’élargir la plate-forme de services communs à l’ensemble des institutions du système des Nations Unies à Genève et au delà. Il apporte, dans les domaines des ressources humaines, du financement, des technologies de l’information et de la communication (TIC), de la gestion des bâtiments et des espaces, et de la sécurité et de la sûreté, le soutien indispensable au fonctionnement quotidien efficace des entités du système des Nations Unies auxquels des services sont fournis.

■ Consolider la plate-forme de services communs

L’ONUG est le siège du secrétariat du Groupe des activités communes d’achat, dont la fonction essentielle est de coordonner et regrouper les activités d’achat. Avec ce groupe, l’Office permet au système des Nations Unies de bénéficier d’économies d’échelle sur le marché international en regroupant les volumes d’achat et en améliorant les politiques, les procédures et les programmes de formation en la matière. L’ONUG et le HCR ont ainsi récemment économisé 5,2 millions de dollars É.-U. à la suite de négociations avec 21 grandes compagnies aériennes.

L'ONUG est l'organisme chef de file pour l'achat de services communs destinés aux institutions du système des Nations Unies à Genève. Les projets conduits par l'Office concernent notamment l'achat de matériel, de fournitures et de services de bureau. Au cours de la période considérée, quelque 3 140 marchés, d'une valeur de plus de 50 millions de dollars É.-U., ont ainsi été passés. Plus de 640 tonnes de courrier ont été traitées pour le compte des 21 institutions du système des Nations Unies sises à Genève. Plus de 8 000 valises diplomatiques ont été reçues ou expédiées vers plus de 150 destinations. Les services postaux et les services du courrier ont assuré le tri et la distribution de plus de 700 000 envois internes et externes pour le compte d'une centaine de clients.

■ Assurer l'efficacité et l'efficience de la gestion financière

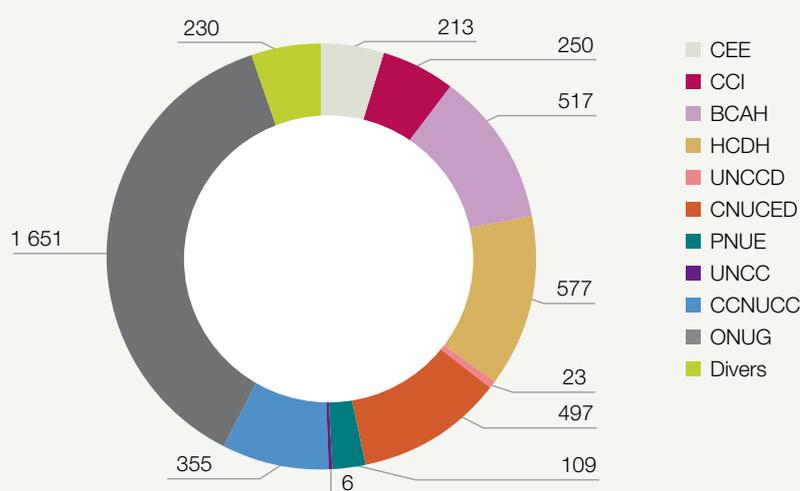
L'ONUG fournit des services de gestion financière à plus de 30 bureaux et départements à Genève, ainsi qu'à des entités implantées à Turin, en Italie, et à Bonn, en Allemagne. Elle gère la plupart de leur budget-programme ordinaire, ressources extrabudgétaires, trésorerie et autres transactions financières. En 2009, les transactions correspondantes ont totalisé 3,8 milliards de dollars É.-U. Fin décembre 2009, 4 428 fonctionnaires étaient inscrits

sur les états de paie de l'ONUG, dont 840 fonctionnaires en poste hors de Genève dans 112 lieux d'affectation dans le monde. Le régime d'assurance médicale géré par l'ONUG compte 21 051 bénéficiaires, dont 5 167 retraités. L'ONUG accorde une attention particulière aux procédures de contrôle interne afin de réduire les risques et d'améliorer en permanence l'efficacité et la qualité des services financiers.

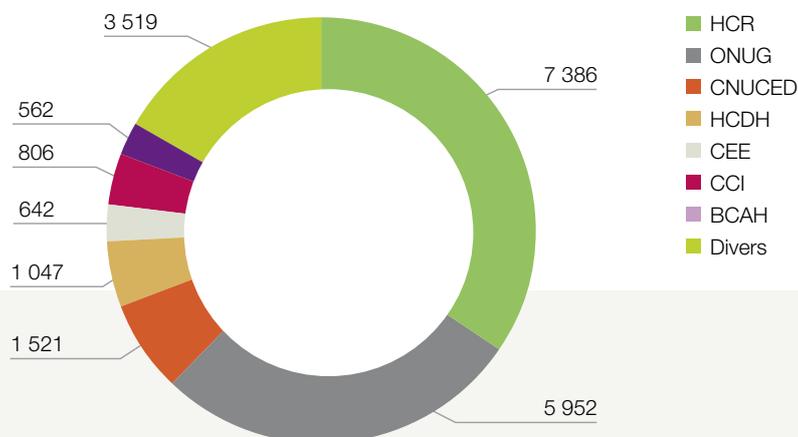
En tant que membre du Comité directeur, l'ONUG a activement contribué à l'exécution des projets relatifs aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et au progiciel de gestion intégré (PGI). Ses contributions ont été particulièrement précieuses compte tenu de la complexité des opérations extrabudgétaires qu'il assure en tant que principal lieu d'affectation hors siège. De plus, l'ONUG joue un rôle de premier plan dans la coordination de la formation aux nouveaux projets PGI pour tous les bureaux/départements qu'il dessert, ainsi qu'en matière de conseil pour la mise en œuvre de ces projets.

Au cours de la période considérée, les objectifs ont été intégralement réalisés, et parfois même dépassés, dans tous les domaines de responsabilité. Une récente enquête réalisée auprès des clients indiquait un taux de satisfaction très élevé, avec une moyenne de 93 %, pour l'ensemble des services fournis.

ÉTAT DE PAIE – CLIENTS AUXQUELS L'ONUG FOURNIT DES SERVICES
(TOTAL : 4 428 FONCTIONNAIRES)
RÉFÉRENCE : DÉCEMBRE 2009



ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LA MALADIE ET LES ACCIDENTS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES ENTITÉS AUXQUELLES LE SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES FOURNIT DES SERVICES (TOTAL : 21 435 SOCIÉTAIRES, DONT 5 273 RETRAITÉS) SITUATION EN DÉCEMBRE 2009



■ **Gérer le capital humain de la fonction publique internationale**

“ Si nous voulons attirer, recruter et retenir le personnel de qualité dont l’ONU a besoin, nous devons modifier notre cadre de référence pour la gestion des ressources humaines et abandonner des règles qui appartiennent au passé. ”

Le Secrétaire général de l’ONU Ban Ki-moon

Bénéficiant d’une très large délégation de pouvoir de la part du Siège de l’ONU, l’Office fournit des services intégrés, efficaces, fiables et axés sur les besoins des utilisateurs sur tout un éventail de questions de gestion des ressources humaines – notamment planification, développement, appui administratif, conseil et nouveau système d’administration de la justice. Quelque 3 500 fonctionnaires dans plus de 30 départements et bureaux en Europe et 80 bureaux extérieurs dans le monde bénéficient de ces services. Des dispositions spéciales ont été prises pour fournir un appui spécifiquement adapté à différents clients, y compris une assistance vingt-quatre heures sur vingt-quatre en cas d’urgence.

L’ONUG organise régulièrement des sessions de formation et des réunions directives pour assurer une interprétation et une application uniformes des politiques, règles et règlements. Des mesures ont été prises pour veiller à la bonne application à Genève des programmes

décidés à l’échelle du Secrétariat pour sensibiliser le personnel aux questions d’éthique, dont les cours sur l’intégrité et le harcèlement sur le lieu de travail.

Quelque 135 processus de gestion des ressources humaines ont été examinés en vue d’identifier les meilleures pratiques et les domaines à approfondir pour améliorer l’efficacité et l’efficacités. Dans le cadre de l’application prochaine à l’échelle du Secrétariat du nouveau système PGI, le répertoire de ces processus apparaît d’autant plus utile. De nouvelles applications automatisées – système électronique de demandes de congé, formulaire en ligne d’approbation des demandes d’autorisation de voyage, système de gestion des consultants/sous-traitants, demandes en ligne de stage – ont été adoptées pour accroître l’efficacité et réduire le volume de documents et formulaires papier traité dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le bilan écologique de l’ONUG (voir l’encadré sur l’écologisation de l’Office des Nations Unies à Genève).

L’ONUG propose tout un éventail de programmes d’accompagnement des carrières qui sous-tendent l’objectif global du Secrétaire général de répondre aux attentes accrues des États Membres.

L’Office propose des cours linguistiques dans les six langues officielles de l’ONU, ainsi qu’un large éventail d’activités de perfectionnement des compétences et de formation professionnelle. Quelque 7 800 personnes originaires d’États Membres ou appartenant à différentes institutions du système des Nations Unies et autres membres de la communauté internationale à



Un cours de formation.

Genève ont participé à ces activités en 2009. L'ONUG a dispensé quelque 130 cours sur les technologies de l'information, 210 cours linguistiques et 201 cours sur la gestion et la communication (voir le tableau ci-dessous). Divers programmes obligatoires – entretiens axés sur les compétences, éthique et intégrité sur le lieu de travail, compétences en matière d'encadrement, suivi du comportement professionnel – ont également été assurés et largement suivis.

Activités de formation professionnelle et d'apprentissage

| Domaines de formation | Nombre de participants |
|---|------------------------|
| Gestion et communication | 3 022 |
| Formation linguistique | 2 418 |
| Formation aux technologies de l'information | 983 |
| Séminaire de préparation à la retraite | 386 |

L'ONUG permet concrètement aux administrateurs de différentes institutions de se rencontrer, d'échanger des informations et des meilleures pratiques et de débattre de problèmes communs. Plusieurs séries de ces «ateliers de gestionnaires» ont permis de réunir des responsables travaillant dans un large éventail de disciplines, ce qui a renforcé le réseau d'administrateurs à Genève. Ce sont autant d'occasions d'interaction et de coopération entre administrateurs qui contribuent à renforcer la cohérence au sein de la famille des institutions des Nations Unies à Genève.

L'ONUG administre les examens de recrutement local (personnel de bureau et de secrétariat, personnel comptable et agents de sécurité), ainsi que les concours nationaux de recrutement des Nations Unies qui ont lieu à Genève. En 2009, 825 candidats ont participé à ces différents concours et examens.

L'ONUG réalise un large éventail d'activités visant à accroître le bien-être des fonctionnaires et de leur famille, notamment gestion du stress, conseils, médiation informelle, relations avec les autorités suisses et les autorités de France voisine. Des services de soins cliniques et des services médico-administratifs sont fournis par la Section des services médicaux de l'ONUG :

| | |
|--|-------|
| Consultations axées sur la promotion de la santé | 45 |
| Évacuations médicales | 80 |
| Consultations psychologiques | 75 |
| Dépistages du VIH | 150 |
| Évaluations ergonomiques | 180 |
| Tests PSA | 711 |
| Préparation au départ en mission | 1 025 |
| Consultations médicales | 2 080 |
| Certificats d'aptitude médicale | 3 080 |
| Vaccinations | 1 390 |
| Examens médicaux | 2 705 |
| Soins ambulatoires | 5 700 |

Face à la pandémie de grippe H1N1, l'ONUG a renforcé son Plan en cas de grippe pandémique. La Section des services médicaux de l'ONUG est le principal organe de diffusion d'informations sur la grippe H1N1 pour le personnel de l'Office. Tous les fonctionnaires essentiels et indispensables ont été identifiés pour garantir la continuité des activités et la capacité de télétravail a été totalement optimisée pour les fonctionnaires qui devraient être évacués. Des systèmes de liaison et de communication d'urgence ont également été mis en place. Le personnel et l'administration sont tenus informés des différents stades de préparation et des mesures de riposte, et des stocks de médicaments ont été constitués.

■ Fournir des services de qualité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, l'ONUG a amélioré divers services grâce à son programme « De bien à mieux » pour la période 2008-2010. Ce plan stratégique de trois ans vise à un meilleur alignement avec le plan stratégique en matière de technologies de l'information et de la communication du Secrétaire général (« Investir dans l'informatique et la télématique : stratégie informatique et télématique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies » (A/62/793)) et, tout au long de 2009, un certain nombre de produits novateurs ont été mis au point et plusieurs améliorations notables ont été obtenues :

En plus de fournir des services de TIC aux fonctionnaires, aux participants aux conférences et aux visiteurs, l'ONUG a aidé d'autres lieux d'affectation à réaliser d'importants projets dans le domaine des TIC. Pour la mise en œuvre de la résolution 63/250 de l'Assemblée générale relative à la gestion des ressources humaines, l'Office a envoyé des fonctionnaires au Siège de l'ONU pour superviser la mise au point des modifications à apporter au système intégré de gestion (SIG/IMIS), ce qui a notablement contribué au succès de l'initiative à l'échelle du Secrétariat.

■ Renforcer la sécurité et la sûreté

Compte tenu du nombre croissant d'attentats commis contre des fonctionnaires et des installations des Nations Unies dans différentes régions du monde, le Secrétaire général a constamment souligné que la sécurité et la sûreté étaient une priorité fondamentale de l'Organisation.

En sa qualité de responsable des questions de sécurité pour la Suisse, le Directeur général rend compte au Secrétaire général de la sécurité et de la sûreté de tous les fonctionnaires des Nations Unies basés à Genève et de leurs ayants droit à charge, et l'ONUG s'attache à assurer la sécurité et la sûreté de tous ceux qui visitent le Palais des Nations ou y travaillent.

L'ONUG fournit tout un éventail de services (voir le tableau) visant à assurer la sécurité et la sûreté des fonctionnaires, des membres des délégations et des visiteurs. Plus de 215 agents de la sécurité originaires de 30 pays sont déployés

Réalisations dans les trois principaux domaines de l'initiative « De bien à mieux »

| | |
|--|---|
| Appui et fourniture de services | <p>Mise en place d'un nouveau centre de traitement informatique de pointe, soutenu par un centre de surveillance opérationnelle; par ailleurs, l'abandon croissant de serveurs matériels au profit de serveurs virtuels a permis de réduire considérablement la consommation d'énergie et a sensiblement contribué à l'initiative du Secrétaire général « Pour une ONU plus verte ».</p> <p>Face au risque de pandémie de grippe H1N1, l'ONUG a développé un nouveau service d'accès à distance reposant sur des technologies de pointe, qui permet au personnel essentiel de s'acquitter de nombre de ses fonctions à distance et d'assurer la continuité des activités en période de crise.</p> |
| Recherche de solutions | <p>Le nouveau système de gestion des cartes de légitimation permet la saisie, l'évaluation et le transfert électroniques des données figurant sur les formulaires de demande de cartes de légitimation adressés à la Mission permanente de la Suisse. L'ONUG est ainsi devenu la première organisation internationale à répondre pleinement aux nouvelles prescriptions des autorités suisses.</p> <p>Des produits tels que des systèmes d'organisation du travail et autres solutions pour la modernisation des processus administratifs ont permis de réaliser des gains d'efficacité et d'efficacités à l'ONUG et dans quelques autres institutions.</p> |
| Maturité gestionnaire | <p>Ont contribué à la réalisation du programme « Maturité gestionnaire » l'utilisation et l'amélioration continues des mécanismes existants de gouvernance interne, d'importants efforts de formation aux meilleures pratiques du secteur telles que ITIL, COBIT et PRINCE 2, les travaux du Conseil d'administration du Service des technologies de l'information et de la communication et les progrès réalisés concernant la méthodologie et l'application du plan tactique d'ensemble, qui englobe l'initiative « De bien à mieux » en tant que portefeuille de plus de 100 projets.</p> |



Enregistrement de visiteurs au comptoir du Service de la sécurité et de la sûreté.

au Palais des Nations, au Palais Wilson, dans les locaux de l'avenue Giuseppe Motta, au Centre du commerce international, à la Maison internationale de l'environnement ainsi qu'au Fonds des Nations Unies pour l'enfance et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

En 2009, l'ONUG a fourni des services de sécurité pour un certain nombre d'événements spéciaux, de visites de hauts responsables et de grandes conférences. Des services sont également assurés pour des conférences organisées ailleurs dans le monde, ainsi que pour des missions ponctuelles telles que des visites sur le terrain réalisées par des experts des droits de l'homme.

Types de services de sécurité

| |
|---|
| Analyse des menaces et des risques |
| Prévention des incendies |
| Premiers secours |
| Planification et contrôle des opérations |
| Enquêtes |
| Protection rapprochée |
| Délivrance de cartes d'accès et de badges d'identité |
| Formation |
| Détection d'explosifs |
| Détection de substances radiologiques, nucléaires, biologiques et chimiques, et décontamination |
| Surveillance de la circulation et du stationnement des véhicules |
| Délimitation de périmètres de sécurité et sécurité interne |

En 2009, les agents de la sécurité de l'ONUG ont servi 15 conférences extérieures et plus de 40 autres missions, y compris plusieurs réunions et conférences sur les changements climatiques tenues à Buenos Aires, Bonn et Barcelone. Du 7 au 18 décembre 2009, l'ONUG a assuré la sécurité de la quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette importante réunion, la dernière d'une série de réunions sur le climat tenues dans le monde en 2009, a rassemblé près de 30 000 participants, dont 138 chefs d'État ou de gouvernement et autres personnalités représentant près de 200 Parties et observateurs. L'ONUG a planifié et réalisé les opérations de sécurité en coordination avec la police danoise et d'autres intervenants des Nations Unies.

De nouveaux badges ont été délivrés à l'ensemble des fonctionnaires et des membres des délégations, qui ont permis d'améliorer les contrôles d'accès et la sécurité interne. Des capteurs anti-intrusions et plus de 200 caméras de vidéosurveillance ont été installés pour améliorer l'efficacité des contrôles de sécurité.

Un certain nombre d'initiatives sont en cours pour renforcer la cohérence des services de sécurité et de sûreté dans l'ensemble du système des Nations Unies. En tant que responsable désigné des questions de sécurité, le Directeur général préside le Groupe de gestion de la sécurité, composé des chefs de secrétariat de toutes les organisations du système des Nations Unies sises en Suisse. Les réunions de ce groupe permettent d'évaluer les questions stratégiques d'une importance fondamentale pour ce qui est d'assurer et de renforcer la sûreté et



Agents de sécurité à l'entraînement.

la sécurité du personnel et des locaux des Nations Unies en Suisse. Elles permettent également d'adapter en permanence les mesures et les pratiques en matière de sécurité et de les mettre en commun.

Le 19 février 2009, le premier plan de sécurité pour la Suisse a été approuvé par le Groupe de gestion de la sécurité. Ce plan, premier manuel général de gestion de la sécurité pour la Suisse, est l'un des premiers à voir le jour au sein des Nations Unies (voir « Événements marquants de l'année 2009 »).

La Mission permanente de la Suisse a contribué à l'établissement d'un canal d'information ouvert avec les services d'ordre et les services d'urgence du pays hôte, ce qui est essentiel pour la sécurité et la sûreté des Nations Unies.

Faciliter le travail de fond de l'Organisation tout en garantissant la sûreté et la sécurité de tous ceux qui fréquentent ou visitent les locaux des Nations Unies est la première responsabilité de l'ONUG.



Agents de sécurité en fonction.

Thème d'actualité



Le Palais des Nations en 1939.

■ Préserver l'héritage de la communauté internationale : un Plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations

“ Pour la première fois, un bâtiment va se dresser, qui sera la propriété commune des peuples unis dans une même pensée de confiance et de solidarité. Nous formons tous avec ferveur, en ce jour solennel où l'honneur nous est donné d'en voir poser la première pierre, le vœu qu'il soit vraiment le symbole d'une ère nouvelle, qu'il annonce, comme tant d'autres constructions du passé, l'épanouissement d'une grande, d'une impérissable idée ”

Mirza Mohammed Ali Khan Foroughi
Président du Conseil de la Société des Nations,
le 7 septembre 1929

La pose de la première pierre du Palais des Nations, en tant que siège de la Société des Nations le 7 septembre 1929, a marqué le début de l'édification d'un nouveau multilatéralisme. Le Palais des Nations devait être plus qu'un monument architectural et artistique. Il devait consacrer les aspirations collectives de la communauté internationale à un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.

Les horreurs de la Première Guerre mondiale, l'évolution des communications et des échanges commerciaux internationaux et l'expansion des voyages à longue distance sont autant de facteurs qui ont convaincu les dirigeants politiques de l'époque que les destinées de leurs pays et de leurs peuples étaient intimement liées. Les défis auxquels ils étaient confrontés ne pourraient être efficacement relevés que par une action collective. Le Palais des Nations devait être tout à la fois la représentation symbolique d'un tel constat et l'enceinte qui permettrait d'élaborer des solutions multilatérales.

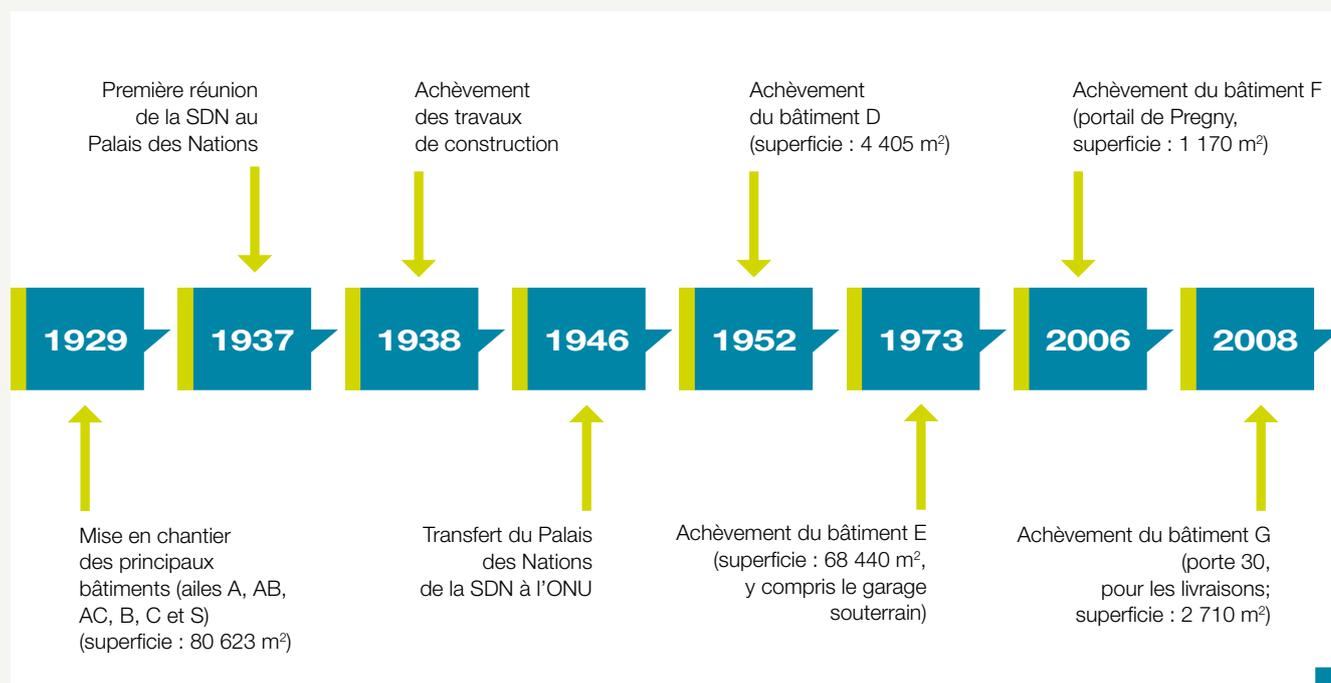
■ Une infrastructure des années 30 pour les activités du XXI^e siècle

Pour les fondateurs de la Société des Nations (SDN) le multilatéralisme était l'avenir, et le Palais des Nations avait donc été construit pour durer. Cependant, en 1929, il était difficile de prévoir l'expansion que la collaboration multilatérale connaîtrait après la Deuxième Guerre mondiale avec la fondation de l'Organisation des Nations Unies. Le

nombre des États membres de la SDN, qui s'établissait à 53 au moment de la pose de la première pierre de l'édifice, atteignait 60 au moment où elle en comptait le plus. De 51 en 1945, l'ONU est passée aujourd'hui à 192 États Membres. La population mondiale, qui était de l'ordre de 2 milliards d'individus en 1929, avoisine à présent les 7 milliards, d'où un accroissement spectaculaire du nombre de personnes que dessert l'Organisation.

Le Palais des Nations avait initialement été construit pour la diplomatie de conférence, mais cet important élément de l'activité des Nations Unies est désormais associé à toutes sortes d'opérations sur le terrain. L'élargissement de l'éventail des mandats de l'Organisation s'est traduit par de nouveaux besoins en matière d'opérations et de communications et une plus grande flexibilité dans l'utilisation des bureaux par rapport à ce qui était envisagé en 1929.

Dans la majorité des bâtiments, l'entretien est extrêmement difficile du fait de leur vétusté, de leur utilisation intensive au cours des soixante-dix dernières années et de l'effet cumulé de la réduction des crédits alloués à leur maintenance. Le bâtiment principal et ses annexes ont été maintenus en état, autant que le permettaient les moyens disponibles. Certaines salles et d'autres parties du complexe ont fait l'objet d'une modernisation et d'une rénovation partielles, mais de nombreux éléments d'infrastructure essentiels datent de la construction initiale.



Étapes de la construction des différentes parties du Palais des Nations.



Pose de la première pierre du Palais des Nations, le 7 septembre 1929.

Le matériel et les installations du Palais des Nations – ascenseurs, canalisations, circuits électriques et sanitaires, par exemple – sont plus ou moins dégradés. Quantité de matériaux utilisés ne sont pas faits pour durer et sont en train de se désagréger. Les fenêtres de l'ancien bâtiment du secrétariat datent pour la plupart des années 30 et sont vétustes. Une piètre isolation et des systèmes insuffisants de réglage de la température entraînent une déperdition d'énergie et, partant, des émissions excessives de gaz à effet de serre.

La solution actuelle, qui consiste à inscrire des prévisions de dépenses dans le budget programme biennal, ne

permet plus de faire face aux travaux de transformation, d'amélioration et de gros entretien pour assurer à long terme la durabilité des installations. À court et à moyen terme, un tel état de choses présente des risques pour la sûreté et la sécurité – ce qui a de graves incidences tant financières qu'environnementales – et engendre une dégradation des conditions de travail qui se répercutera sur l'efficacité des services fournis, tout en majorant les coûts d'entretien et de fonctionnement. À plus long terme, le bâtiment lui-même et le patrimoine unique qu'il représente sont en péril.



La première Assemblée de la Société des Nations dans le nouveau Palais des Nations, en 1937.

■ Un plan stratégique patrimonial pour protéger le patrimoine de la communauté internationale

D'importants travaux de rénovation et de remise en état du site du Palais des Nations et de son infrastructure s'avèrent nécessaires pour sa protection à long terme. Il faut donc examiner la question de manière globale et élaborer avec soin un programme à long terme, faute de quoi ce site continuera de se dégrader et les coûts de fonctionnement et d'entretien continueront d'augmenter. Plus on attendra avant de s'atteler à un tel chantier, plus graves seront les problèmes à surmonter et plus onéreuses les mesures à prendre.

Le Directeur général collabore étroitement avec les États Membres et les services concernés du Secrétariat de l'ONU afin de mettre en œuvre un plan stratégique patrimonial visant à moderniser, remettre en état et restaurer le site du Palais des Nations, de façon à préserver ce patrimoine unique, à en conserver le caractère fonctionnel et à maîtriser les dépenses d'entretien et de fonctionnement. Un tel plan constituerait un investissement initial, qui produira des économies à long terme et abaissera sensiblement l'empreinte carbone de l'ONUG.

Témoignant de la volonté des États Membres de sauvegarder ce patrimoine collectif, un Groupe des amis du Palais des Nations s'est constitué au début de 2008 pour donner des conseils et apporter son concours à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan stratégique patrimonial. Ce groupe est ouvert à tous les États Membres, qui sont invités aux réunions organisées selon les besoins.

L'ONUG a tiré parti de l'expérience du Département de la gestion du Siège de l'ONU, notamment de celle du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement et du Bureau des Services centraux d'appui, concernant la conception et l'exécution de travaux de rénovation d'une telle ampleur. Parmi les enseignements importants qui se dégagent du plan-cadre d'équipement, il convient de mentionner la nécessité de privilégier la planification, grâce à une analyse technique des problèmes et un calcul réaliste du coût des solutions envisageables à l'intention des États Membres. En outre, compte tenu des suggestions et des idées avancées par les États Membres dans le cadre du Groupe des amis du Palais des Nations, les trois phases du plan stratégique patrimonial ont été définies comme suit :

Tableau synoptique des trois phases du plan stratégique patrimonial

| | Phase 1 - Phase initiale | Phase 2 - Planification | Phase 3 - Exécution |
|------------------------------|---|---|--|
| Portée et objectifs | Évaluation initiale de base du type et de la portée des problèmes et du cahier des charges en vue d'une étude plus approfondie | Réalisation, à partir du cahier des charges établi lors de l'étude initiale, d'une étude technique et architecturale approfondie donnant une vue d'ensemble des tâches et des contraintes, décrivant les mesures correctives voulues et les délais probables à prévoir, et présentant différentes options et les coûts estimés (avec une marge de plus ou moins 20 %) à l'intention des États Membres | L'ampleur du chantier de rénovation effectif sera déterminée à partir des conclusions de l'étude technique et architecturale de la phase 2, de l'examen ultérieur des options par les États Membres et des résultats des demandes de proposition qui auront été présentées |
| Coût | 150 000 USD | Coût de l'étude technique approfondie estimé à 1,1 million de dollars É.U., y compris le coût des ressources internes requises pour gérer le projet (un D-1 et un agent des services généraux, dix mois de travail respectivement) | Le coût estimatif dépendra de l'ampleur de la rénovation, telle qu'elle aura été déterminée par les États Membres |
| Source de financement | Contribution du Gouvernement suisse (décembre 2008) | La demande de financement de 1,1 million de dollars a été incluse dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011, pour examen par les États Membres (A/64/6 (sect. 33) et Add.1) | À déterminer par les États Membres |
| Calendrier | À l'issue d'une procédure d'appel à la concurrence, l'étude a débuté en juin 2009 et le rapport final a été remis le 28 août 2009 | L'étude technique approfondie sera achevée à la fin de 2010 au plus tôt | En fonction des résultats des échanges de vues sur le financement, la mise en œuvre du plan stratégique patrimonial pourrait débuter après 2013 |

■ Réalisation de l'étape initiale

En décembre 2008, Mme Micheline Calmy-Rey, Chef du Département fédéral des affaires étrangères et Conseillère fédérale de la Suisse, a informé le Directeur général de la décision de la Suisse de financer l'étude initiale au moyen d'une contribution de 150 000 dollars É. U., fournie à titre exceptionnel pour éviter tout retard supplémentaire dans le lancement de cette étude cruciale. La généreuse contribution du pays hôte a marqué le lancement officiel de la mise en œuvre du plan stratégique patrimonial et une procédure d'appel à la concurrence a été engagée.

En décembre 2008 également, les experts techniques de l'ONUG ont organisé une série de visites spéciales du Palais des Nations afin de montrer plus en détail aux États Membres les menaces pesant sur la préservation à long terme du bâtiment. Bon nombre de représentants des États Membres ont saisi cette occasion pour mieux s'informer de l'ampleur et de la complexité des problèmes structurels.

Ces visites ont été suivies d'une réunion du Groupe des amis du Palais des Nations, tenue le 6 février 2009 à l'invitation du Directeur général. À cette occasion, le Directeur général a présenté le plan stratégique patrimonial en trois phases et a remercié le Gouvernement suisse d'avoir permis la mise en route de ce plan. Tous les États Membres présents ont insisté sur leur volonté de protéger le Palais des Nations et le patrimoine unique qu'il représente,

et ont fait état de l'appui qu'ils entendaient apporter au plan en tant que moyen d'atteindre cet objectif. Le Directeur exécutif du plan cadre d'équipement du Siège de l'ONU a aussi fourni des informations sur la rénovation à grande échelle de ce bâtiment et a présenté les enseignements à en tirer pour le plan stratégique patrimonial du Palais des Nations.

Un bureau d'étude ayant été sélectionné conformément aux règles relatives à la passation des marchés, la phase initiale a débuté en juin 2009. Le rapport final a été remis à l'ONUG le 28 août 2009 et les États Membres ont été informés de ses conclusions à l'occasion de diverses réunions. Ce document de 594 pages comprenait un cahier des charges pour une phase de planification qui, selon les recommandations formulées, devrait être conduite en plusieurs étapes.

Compte tenu de l'évaluation initiale de l'état des bâtiments et de l'infrastructure du complexe, le rapport constatait que le Palais des Nations dans son état actuel ne pouvait pas, sans d'importants travaux, répondre aux objectifs prescrits ni satisfaire aux nouvelles normes de consommation d'énergie ou offrir les fonctionnalités voulues à ses utilisateurs. Il soulignait en outre que le site devrait d'urgence faire l'objet d'une évaluation plus approfondie. Divers problèmes pressants d'infrastructure à prendre en compte dans l'étude de la phase 2 y étaient également recensés :

Principaux problèmes recensés dans le rapport de la phase 1

| Problème | Conséquences | Impact |
|--|--|--|
| Isolation médiocre, voire inexistante État des fenêtres, qui sont une source de gaspillage d'énergie Équipement insuffisant pour différencier le chauffage et le refroidissement dans différentes parties du bâtiment, en fonction des besoins et de l'exposition à la lumière naturelle | Augmentation des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie | Chaleur excessive en été et froid en hiver Utilisation éventuelle de radiateurs électriques en été ou de ventilateurs en hiver pour y remédier Menaces pour la sécurité du fait des risques de bris de verre ou d'une condensation excessive |
| Étanchéité insuffisante des toits des bâtiments A et E | Infiltrations d'eau dans les bureaux Dommages infligés à la structure | Nécessité éventuelle d'évacuer certaines zones et certains bureaux |

À partir des conclusions de l'évaluation initiale, il est proposé de démarrer la phase de planification du plan stratégique patrimonial en menant à bien une étude technique et architecturale approfondie, qui constituerait un premier jalon important et appellerait une décision de la part des États Membres. Les principaux résultats attendus pour la première étape de la phase de planification sont décrits dans le tableau ci-dessous.

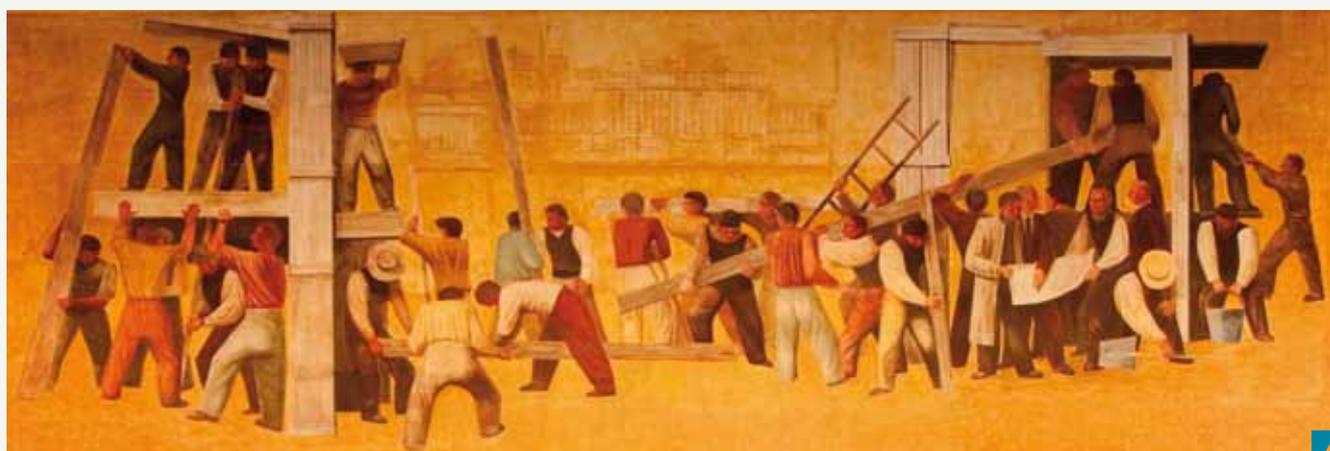
Principaux résultats attendus au cours de la première étape de la phase de planification

1. Établissement d'objectifs clefs en termes de fonctionnalité des locaux, d'efficacité énergétique, de qualité de l'environnement intérieur, de sécurité, de longévité et de durabilité des bâtiments;
2. Identification des principaux problèmes opérationnels et des risques fondamentaux liés à la sécurité, et formulation de stratégies visant à en atténuer l'impact sur les activités;
3. Évaluation globale approfondie des besoins de modernisation, de remise en état et de restauration du Palais des Nations;
4. Présentation d'options et de solutions techniques possibles;
5. Formulation de concepts et stratégies de mise en œuvre du programme de modernisation, de remise en état et de restauration du Palais des Nations;
6. Formulation d'une recommandation relative au concept jugé le plus approprié, indiquant les priorités du projet et décrivant dans ses grandes lignes le plan de réalisation du projet, y compris son organisation et sa gestion, un calendrier prévisionnel et un ordre de grandeur de son coût.

■ Notre patrimoine commun : une responsabilité collective

Le Palais des Nations réunit en une même enceinte les leçons du passé, les efforts d'aujourd'hui et l'ambition d'un lendemain meilleur. Il montre que des résultats durables se construisent au fil du temps, par une action multilatérale, avec patience et opiniâtreté. L'ONUG est fier d'être chargé de l'administration de ce patrimoine unique. Le Palais des Nations appartient à la communauté internationale, le préserver est une obligation commune.

Le plan stratégique patrimonial représente le fondement d'un avenir durable pour le Palais des Nations, au service de la sécurité, du développement et du respect des droits fondamentaux de tous.



Fresque de Massimo Campigli acquise par la Société des Nations en 1937, représentant la construction du Palais des Nations.

Thème d'actualité



Le Palais des Nations en été.

Tournant écologique à l'office des Nations Unies à Genève

“ Disons le simplement, les changements climatiques vont réécrire l'équation mondiale du développement, de la paix et de la prospérité au XXI^e siècle. ”

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki moon
The Road to Copenhagen : Meeting the Climate Challenge,
le 3 octobre 2009

Les changements climatiques représentent un défi déterminant pour notre époque. De concert avec l'ensemble du système des Nations Unies, l'ONUG s'attache à faire en sorte que ses activités n'aient pas d'effet net sur le climat afin de donner l'exemple en limitant notre empreinte carbone collective conformément aux priorités du Secrétaire général.

L'ONUG, qui est un important prestataire de services, intègre la dimension écologique dans tous ses domaines d'activité, qu'il s'agisse de la gestion des conférences, de l'administration ou des services de bibliothèque et d'information. En huit ans, l'ONUG a réduit sa consommation



Moutons en train de brouter la pelouse du Palais des Nations.

d'électricité et de combustible de 20 % et sa consommation d'eau de plus de 40 %. Cette réduction notable des émissions de CO₂ a été opérée en combinant des mesures institutionnelles, des partenariats innovants avec le pays d'accueil et la société civile, et une transformation des procédures de travail : installation de capteurs solaires, limitation de la climatisation, amélioration de l'isolation thermique, achat de véhicules économes en carburant, incitations à l'utilisation de modes de transport écologiquement viables par le personnel, tri des déchets, tonte des pelouses par les moutons. La créativité et l'ouverture au changement ont joué un grand rôle.

Avec le soutien résolu et la participation active du personnel, l'ONUG a continué de développer ces mesures tout au long de 2009, d'autant que la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a eu lieu à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009, conférait une importance accrue à de tels efforts.

Depuis le début de 2009, le Palais des Nations est chauffé au gaz naturel au lieu du fioul, ce qui a nettement réduit les émissions de dioxyde de carbone, ainsi que d'oxydes d'azote et de dioxyde de soufre. En outre, il n'est plus nécessaire de livrer du combustible dans des véhicules, ce qui a contribué à réduire encore les gaz à effet de serre. Le projet de conversion au gaz naturel résulte d'un partenariat avec le principal fournisseur de services de distribution de Genève, les Services industriels de Genève.

Avantages procurés par le projet de conversion au gaz naturel et économies réalisées

| Avantages | Réduction des émissions de dioxyde de carbone |
|----------------------------|---|
| Sans le projet | 5 500 tonnes de CO ₂ /an |
| Avec le projet | 4 220 tonnes de CO ₂ /an |
| Économies | 1 280 tonnes de CO ₂ /an |
| Économies (en pourcentage) | 23,27 % |

Le 28 mars 2009, l'ONUG, de même que le Siège de l'ONU et d'autres bureaux des Nations Unies, a éteint toutes les lumières pendant une heure à l'occasion de l'Heure pour la Terre 2009. Lancée par le Fonds mondial pour la nature, cette initiative, qui a touché plus d'un milliard de personnes dans 4 000 villes de 88 pays, visait à faire comprendre aux dirigeants politiques du monde entier l'inquiétude suscitée par les changements climatiques.

Le projet «Genève Lac Nations» (GLN) est devenu opérationnel en juin 2009 : il a été officiellement lancé le 29 juillet 2009 à l'occasion d'une cérémonie à laquelle ont assisté le Directeur général et M. Robert Cramer, Conseiller d'État de la République et canton de Genève. À cette occasion, le Directeur général a également signé la pétition pour le climat dans le cadre de la campagne «Copenhague : Scellons l'accord». Grâce au projet GLN, le Palais des Nations est désormais approvisionné en eau du lac Léman pour le rafraîchissement des locaux, ce qui



Le Directeur général signe la pétition pour le climat dans le cadre de la campagne « Copenhague : scellons l'accord », le 29 juillet 2009.

permet d'utiliser une énergie renouvelable à 100 %. Tout comme le projet de conversion au gaz naturel, le GLN fait l'objet d'un partenariat innovant avec les Services industriels de Genève. On estime que, pour le Palais des Nations, la réduction globale des coûts sur seize ans sera de l'ordre de 60 000 francs suisses par an.

Également en juin 2009, l'ONUG a reçu d'une organisation suisse à but non lucratif, la Fondation nature et économie, le prestigieux «certificat de réserve naturelle». Ce label bien connu de qualité environnementale est décerné aux entités qui protègent la nature et contribuent à la diversité biologique par une gestion naturelle de 30 % au moins des espaces verts aménagés autour de leurs bâtiments.

Avantages du projet « Genève Lac Nations » et économies réalisées

| Avantages | Réduction de la consommation d'électricité | Réduction de la consommation d'eau | Réduction des frais d'entretien |
|---|--|------------------------------------|---------------------------------|
| Sans le projet | 15 100 MWh/an | 150 000 m ³ /an | 45 000 CHF |
| Avec le projet | 14 610 MWh/an | 142 000 m ³ /an | 30 000 CHF |
| Économies | 490 MWh/an | 8 000 m ³ /an | 15 000 CHF |
| Économies (en pourcentage) | 3,25 | 5,33 | 33,33 |
| Montant estimatif des coûts évités (prix de 2007) | 64 778 CHF | 21 256 CHF | 15 000 CHF |

Dans un second temps, le réseau GLN servira aussi à chauffer les nouvelles constructions du quartier des Nations, dont le collège Sismondj, la Maison de la Paix et la future extension de l'Organisation mondiale du commerce.



Le certificat de réserve naturelle attribué à l'ONUG.



Le chantier du projet de conversion au gaz naturel.

Les diverses initiatives prises par l'ONUG pour avoir droit à ce certificat ont consisté, entre autres, à éviter l'usage de pesticides, à utiliser du compost et à recourir aux moutons plutôt qu'à des tondeuses à gazon. Grâce à ces efforts concertés déployés depuis plusieurs années, les visiteurs peuvent profiter d'une abondante diversité biologique dans un parc de 46 hectares, comportant des arbres plus que centenaires, un dense tapis végétal de plus de 68 000 m² et une multitude de fleurs.

Dans le domaine de la gestion des conférences, le matériel acheté et les procédures de production satisfont aux normes environnementales les plus récentes. Les publications et les documents sont imprimés sur du papier non couché dont la matière première (la pâte) provient de forêts faisant l'objet d'une gestion durable certifiée par le Forest Stewardship Council (FSC) ou le Système de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et le Système de management environnemental et d'audit (SMEA). Les imprimantes numériques installées depuis peu, qui comptent pour 40 % dans la production totale, consomment 45 % d'énergie en moins et produisent 90 % d'ozone en moins que des machines équivalentes de leur catégorie. Les films et produits chimiques d'antan ont été éliminés du processus de fabrication des plaques et le système de gravure directe (CTP) n'utilise aucune substance chimique dans la production des plaques d'impression. Tous les déchets et matériaux de rebut sont recyclés ou éliminés conformément à la réglementation suisse relative à l'environnement.

Parmi les améliorations apportées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, il convient de mentionner la construction d'un nouveau centre de données ultramoderne bénéficiant de l'appui du Centre de surveillance opérationnelle, ainsi que le passage progressif des serveurs physiques à des serveurs virtuels. Ces innovations entraîneront d'importantes économies d'énergie.

En 2007, le Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS), présidé par le Secrétaire général, a décidé de transformer d'ici à la fin de 2009 toutes les organisations appartenant au système des Nations Unies en organisations climatiquement neutres en ce qui concerne le fonctionnement des installations et les voyages. Comme suite à cette décision du CCS, le Directeur général a créé l'Équipe spéciale de l'ONUG chargée de la question de la neutralité climatique qui, en 2009, a établi le premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre de l'Organisation. Vu que l'ONUG fournit des locaux et des services de voyage à de nombreux organismes des Nations Unies, l'inventaire comptabilisait les émissions de gaz à effet de serre liées aux voyages de 18 entités et à la gestion des bâtiments pour 19 entités. Cet inventaire, qui faisait partie intégrante du rapport sur la neutralité climatique de l'ONU présenté à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Copenhague, sera mis à jour chaque année pour suivre les progrès réalisés au fil du temps.

Éléments de la stratégie climatiquement neutre de l'ONUG à élaborer et mettre en œuvre en 2010

| Élément | Secteur d'activité | Mesures envisagées |
|---------------------------|--|--|
| Biens corporels | <ul style="list-style-type: none"> ■ Bâtiments ■ Matériel ■ Véhicules | <ul style="list-style-type: none"> ■ Installation de panneaux solaires supplémentaires pour la production d'eau chaude ■ Création de 233 places de stationnement supplémentaires pour les vélos et 64 pour les motos, et installation de douches supplémentaires |
| Processus de gestion | <ul style="list-style-type: none"> ■ Achats ■ Voyages ■ Systèmes de gestion | <ul style="list-style-type: none"> ■ Recours au train suggéré en fonction de la distance à parcourir |
| Culture de l'organisation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Comportement ordinaire au bureau et culture d'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> ■ Constitution d'équipes spéciales à orientation écologique dans toutes les divisions ■ Introduction d'une politique en matière d'impression et de copie ■ Introduction d'une formation à une politique d'achat responsable à l'intention de toutes les personnes concernées |

Du fait qu'il faisait une analyse de la composition actuelle et du volume des émissions, l'inventaire est un outil important pour déterminer les possibilités de réduire celles-ci et définir les mesures prioritaires à prendre. Compte tenu des résultats de l'inventaire et de l'expérience acquise jusqu'ici en matière de réduction des émissions, l'ONUG entend élaborer une stratégie climatiquement neutre à mettre en œuvre en 2010. Cette stratégie, fondée sur les apports et les idées de l'ensemble des divisions et services de l'ONUG, comportera des mesures pratiques, des recommandations, des objectifs de réduction fixés à partir des niveaux de référence de l'inventaire de 2009, ainsi que des délais d'application.

Dans le cadre de l'action engagée à l'échelle du système pour intégrer une dimension écologique dans tous les aspects de l'activité de l'Organisation, l'ONUG est devenu membre du Réseau environnement de Genève. Ce réseau, qui rassemble une cinquantaine d'organismes qui s'occupent de questions d'environnement à Genève – faisant partie ou non du système des Nations Unies –, fonctionne comme un mécanisme de coordination interorganisations et de partenariat dans ce domaine d'importance critique. De concert avec le Réseau environnement de Genève et d'autres entités des Nations Unies établies à Genève, l'ONUG étudie la possibilité de célébrer la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin 2010 de façon à mettre en évidence les efforts collectifs déployés par le système des Nations Unies en faveur de l'environnement dans une optique à long terme.

La dégradation des bâtiments du Palais des Nations et le gaspillage d'énergie dû à l'état de l'infrastructure pèsent sur les possibilités de limiter les émissions de carbone. La

“ Au Palais des Nations, nous nous heurtons à des problèmes particuliers pour parvenir à la neutralité climatique. Le Palais des Nations a été construit il y a près de quatre-vingts ans, longtemps avant que le climat, le carbone et les émissions entrent dans le vocabulaire politique et celui du public. C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes foncièrement attachés à la mise en œuvre de notre plan stratégique patrimonial en vue d'une préservation durable du Palais des Nations. ”

Le Directeur général lors de l'inauguration du projet Genève-Lac-Nations, le 29 juillet 2009.

neutralité climatique passe par une rénovation complète des bâtiments pour qu'ils puissent satisfaire aux normes actuelles d'efficacité énergétique. Ce problème est pris en compte dans le cadre du plan stratégique patrimonial décrit ci-dessus, qui est essentiel à la préservation à long terme des bâtiments et à l'optimisation de leur rendement énergétique.

L'ONUG continue de faire part de son expérience, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système, pour inspirer tous ceux qui viennent au Palais des Nations et les encourager à appliquer les mêmes principes dans leurs activités, et pour renforcer le tournant écologique de l'ONU dans le cadre des efforts collectifs déployés en vue de combattre les changements climatiques. L'ONUG réforme non seulement les politiques et les pratiques, mais s'emploie également à modifier les mentalités et les comportements. C'est l'avenir de la planète qui en dépend.

Chapitre IV



Un journaliste de la radio des Nations Unies au travail.

■ Un pôle pour les activités de communication et de sensibilisation en liaison avec le monde entier

Pour que les activités de l'ONU aient un impact, l'appui du public est essentiel. Il est plus facile d'atteindre nos objectifs en faisant connaître les champs d'action et les résultats de nos programmes et de nos politiques. Des stratégies efficaces de communication sur les questions prioritaires, qui puissent toucher et mobiliser toutes les parties prenantes, s'avèrent donc primordial dans notre action.

L'ONUG contribue à mettre en relief le travail de l'Organisation parmi tous les groupes de partenaires par des communiqués de presse, des publications, des émissions de radio et de télévision, des programmes d'information, le site Web de l'ONUG, des manifestations spéciales et des commémorations. Il s'agit essentiellement d'en montrer l'importance dans la vie quotidienne de tout un chacun et de faire en sorte que les nouvelles générations continuent de soutenir l'action de l'ONU.



Retransmission des séances sur le Web par des équipes de l'ONU.

■ Faire connaître l'activité de l'Organisation

Tout au long de l'année, l'ONUG a publié des communiqués de presse et des comptes rendus de réunions (981 au total), de façon à appeler l'attention notamment sur les travaux de la Conférence du désarmement, du Conseil des droits de l'homme et des organes conventionnels et sur les activités du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

L'ONUG produit et distribue des informations télévisées et radiodiffusées ainsi que des photographies. Il met aussi des studios et des équipements de transmission à la disposition des diffuseurs et des correspondants accrédités. Une importante couverture radio et télévisée est assurée, essentiellement grâce à la Radio des Nations Unies à New York, au système UNIFEED (service de retransmission par satellite qui permet aux organismes de télédiffusion



Un studio de télévision à l'ONUG.

d'avoir accès à des produits d'information fournis par des organismes des Nations Unies) et au réseau Eurovision de l'Union européenne de radio-télévision.

À l'occasion des grandes manifestations et activités de l'ONU à Genève, des reportages audio et des interviews sont transmis pour être utilisés par la Radio des Nations Unies et diffusés par des stations de radio du monde entier. Des services de production télévisuelle sont fournis à un certain nombre de départements et d'agences spécialisées.

En 2009, des équipes de journalistes de la Télévision des Nations Unies (UNTV) ont assuré une couverture télévisée pour la retransmission sur le Web des réunions du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban, ainsi que de la Conférence proprement dite, de toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme et des réunions relatives à l'Examen périodique universel. Grâce à cette couverture, plusieurs reportages vidéo et radio ont ensuite été produits en anglais et en français.

UNTV a rassemblé des informations concernant les Discussions internationales de Genève, la pandémie de H1N1 et d'importantes conférences de presse, notamment à l'occasion des visites du Secrétaire général à Genève. Plus de 3 000 photos prises lors de ces événements ont été envoyées à la photothèque de l'ONU. Un projet d'archivage de séquences vidéo a en outre été lancé. UNTV a également participé à une mission de tournage à Chypre pour la série *Vingt et unième siècle* et a fourni des reportages pour la série *L'ONU en action* et l'émission de

CNN *World Report* afin de montrer les divers aspects de l'activité de l'Organisation à un public aussi large et varié que possible.

■ Faciliter le travail des médias à l'échelle mondiale

“ À une époque marquée par la crise économique et de graves menaces, il est essentiel de soutenir des médias libres et indépendants pour que chacun puisse mieux comprendre les événements qui influent sur sa vie et les choix à faire. ”

Observations du Secrétaire général à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 7 mai 2009

La presse internationale joue un rôle important en diffusant des informations sur les activités de l'ONU auprès d'un large public. Plus de 200 journalistes travaillant au Palais des Nations possèdent une accréditation permanente, auxquels s'ajoutent environ 250 autres qui y sont admis pour des affectations temporaires. L'ONUG met à leur disposition des bureaux et un centre de documentation pour les aider à rendre compte de l'action de l'ONU et leur donne accès aux informations les plus récentes sur des questions d'actualité par des conférences de presse et d'autres rencontres avec les journalistes.



Le Secrétaire général, accompagné du Directeur général, s'entretient, le 4 juillet 2009, avec des membres de l'Association des correspondants accrédités auprès des Nations Unies. Photo Nations Unies/Mark Garten.



Intervention du Secrétaire général lors d'une conférence de presse à l'ONUG le 4 juillet 2009. Photo Nations Unies/Mark Garten.

Vu que l'Organisation déploie les deux tiers environ de ses activités à Genève, l'ONUG coopère étroitement avec les services d'information d'autres entités du système des Nations Unies établies dans cette ville pour élaborer des stratégies de communication globales, coordonnées, cohérentes et soigneusement conçues à l'échelle du système pour que l'impact soit aussi fort que possible. Grâce aux points de presse organisés deux fois par semaine, présidés par l'ONUG et auxquels participent les porte-parole des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ayant des bureaux à Genève, la presse est tenue informée des faits nouveaux et des efforts engagés par l'ONU.

L'ONUG organise des conférences de presse à l'occasion desquelles les missions permanentes et les autres organisations internationales sises à Genève peuvent s'adresser aux représentants de la presse pour exposer leurs activités ou leurs positions sur les affaires internationales. L'ONUG en organise aussi à l'intention de responsables et d'experts des Nations Unies en visite à Genève, en sus des conférences de presse spécialisées sur des questions intéressant les médias ou concernant la publication d'importants rapports. Au total, 237 conférences de presse ont ainsi eu lieu au Palais des Nations en 2009.

Au cours de l'année écoulée, l'attention des médias du monde entier s'est portée en particulier sur l'adoption d'un programme de travail par la Conférence du désarmement (qui est ainsi sortie de l'impasse au bout

de douze ans), la Conférence d'examen de Durban, les Discussions internationales de Genève, les célébrations du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la session de fond du Conseil économique et social.

■ Toucher le grand public

En créant des passerelles pour communiquer avec le public, l'ONUG contribue à renforcer l'appui accordé aux activités des organismes des Nations Unies.

La série de conférences – baptisées « les Rendez-vous mondiaux de Genève » –, que l'ONUG et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche organisent depuis 2008, vise à sensibiliser un large public, à Genève et au-delà, aux grands défis contemporains. Ces conférences, ouvertes aux citoyens ordinaires, constituent un exceptionnel lieu d'échanges. La conférence inaugurale sur les objectifs du Millénaire pour le développement prononcée la première année par le Secrétaire général, tout comme la deuxième édition concernant les droits de l'homme présentée par deux lauréats du prix Nobel, Shirin Ebadi et Wole Soyinka, ont suscité un vif intérêt et amené au Palais des Nations de nombreuses personnes qui n'avaient jamais eu l'occasion de le visiter.

Compte tenu du succès rencontré par les précédentes éditions, une troisième conférence sur le thème « Relancer le désarmement nucléaire » a été organisée le 5 octobre 2009, avec un discours d'orientation prononcé par l'ex-

Président de l'Union soviétique et lauréat du prix Nobel de la paix Mikhaïl Gorbatchev et avec la participation du Secrétaire général. Dans ses remarques, le Secrétaire général a engagé les dirigeants politiques du monde entier à faire montre de volonté politique pour contribuer à une véritable réduction des armes nucléaires et à leur interdiction ultérieure. M. Gorbatchev a déclaré qu'il fallait détruire les armes nucléaires et débarrasser la planète de cette menace. Son discours a été suivi d'un débat avec le public, soit plus de 1 700 personnes, assistance la plus nombreuse qu'ait réunie ce type de manifestation. Les échanges de vues ont montré combien le désarmement nucléaire était important pour le renforcement de nos objectifs communs de sécurité à l'échelle internationale, tout en confirmant la nécessité impérieuse de redynamiser les négociations sur le désarmement. La conférence a fait l'objet d'une large couverture par les médias grâce à la contribution de divers partenaires, dont les autorités suisses et les médias locaux.

Les visites guidées du Palais des Nations, proposées dans une quinzaine de langues, restent un instrument majeur de sensibilisation du public, qui peut ainsi se familiariser avec l'Organisation et en apprendre un peu plus sur son action et son histoire. En 2009, l'ONUG a reçu près de

100 000 visiteurs. La nouvelle Salle des droits de l'homme et de l'alliance des civilisations, surmontée d'une coupole de Miquel Barceló, fait désormais partie du parcours et a attiré un nombre important de visiteurs. En outre, 39 présentations succinctes ont été organisées à l'intention de groupes.

Pendant la période considérée, l'ONUG a aussi mis sur pied 49 programmes d'information sur les activités des organismes des Nations Unies à Genève, d'une durée d'un à cinq jours, expressément conçus en fonction des besoins de diplomates, de fonctionnaires, de représentants des organisations non gouvernementales et d'étudiants venus du monde entier. Ces programmes offrent aux personnes concernées une possibilité des plus utiles d'entrer directement en contact avec des experts de l'ONU.

■ Favoriser l'ouverture et la transparence grâce au site Web de l'ONUG

Le site Web de l'ONUG (www.unog.ch) reste un outil d'information indispensable pour les missions permanentes, les participants aux conférences, les médias, les milieux universitaires et les instituts de recherche,



Visite de l'ONUG avec une guide.

les fonctionnaires de l'ONU et le grand public. Ce site, qui fournit des informations à jour sur les fonctions et les activités de l'Office, fait l'objet de près de 10 000 consultations par semaine de la part d'internautes du monde entier qui souhaitent se tenir au courant des faits nouveaux survenus récemment.

Pour favoriser l'ouverture et la transparence, l'ONUG s'emploie à garantir l'accès à son site, à en gérer efficacement le contenu et à le faire connaître partout dans le monde. Ce site est constamment amélioré en vue d'y intégrer autant d'informations que possible, notamment en y incluant des fichiers audio et vidéo, des photographies et des diffusions en ligne qui sont autant d'atouts pour ce site multilingue accessible sur le Web.

À la suite d'une enquête réalisée auprès du public pour améliorer encore l'utilité, la teneur et la portée du site Web à l'intention des différents groupes d'utilisateurs, de nouvelles fonctions y ont été ajoutées, notamment des fils de nouvelles RSS, des formulaires d'inscription en ligne aux manifestations et des enquêtes en ligne. Des mises à niveau et des améliorations techniques ont été effectuées pour faciliter l'accès aux renseignements présentés. Grâce à ces efforts concertés, l'utilisation du site Web a plus que doublé au cours des trois dernières années, le nombre de pages consultées passant de 6 173 607 en 2006 à 13 478 156 en 2009.

| | Nombre de visiteurs uniques | Nombre de visites | Nombre de pages |
|------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Janvier-décembre 2006 | 330 681 | 574 490 | 6 173 607 |
| Janvier-décembre 2007 | 345 248 | 590 822 | 9 392 815 |
| Juillet 2007-juin 2008 | 464 748 | 787 035 | 11 925 737 |
| Juillet 2008-juin 2009 | 507 174 | 882 677 | 13 478 156 |

Dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les mécanismes d'échange d'informations au sein du système des Nations Unies à Genève, l'ONUG, en étroite coopération avec d'autres organisations, a mis au point un calendrier global en ligne des réunions des organismes des Nations Unies qui se tiennent à Genève. Ce calendrier, accessible depuis chacune des pages du site Web de l'ONUG, offre un aperçu quotidien, hebdomadaire ou mensuel des réunions prévues. Il est établi et mis à jour par l'ONUG à partir d'informations fournies par les organisations concernées, ou collectées sur leurs sites Web. L'ONUG étudie actuellement la possibilité de rendre ce dispositif encore plus performant en assurant

le transfert automatique des données des sites Web des autres entités du système des Nations Unies vers son propre site. Il faut espérer que ce nouvel outil contribuera aussi à étayer les efforts déployés pour parvenir à une meilleure cohérence à l'échelle du système.

■ Commémorer pour sensibiliser

Plusieurs journées internationales ont été observées au Palais des Nations en 2009 pour attirer l'attention sur des thèmes précis et promouvoir l'action de l'Organisation. Ces manifestations ont donné l'occasion de réfléchir aux enseignements du passé et aux défis qui restent à relever pour la communauté internationale, mais aussi de médiatiser certaines questions inscrites à l'ordre du jour de l'ONU. Plusieurs manifestations ont été organisées en collaboration avec les États Membres ou des organisations de la société civile, ce qui a permis de consolider les partenariats de l'ONUG avec différentes parties prenantes à l'appui des travaux de l'Organisation.



Cérémonie organisée en 2009, en présence d'enfants, à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide de 1994 au Rwanda.

Quelques-unes des journées internationales observées en 2009

| | | |
|--|--------------|---|
| Résolution 60/7 de l'Assemblée générale | 27 janvier | Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'holocauste |
| Résolution 32/142 de l'Assemblée générale | 8 mars | Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale |
| Résolution 2142 (XXI) de l'Assemblée générale | 21 mars | Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale |
| Résolution 58/234 de l'Assemblée générale | 7 avril | Journée internationale de réflexion sur le génocide de 1994 au Rwanda |
| | 25 mai | Journée de l'Afrique |
| Résolution 57/129 de l'Assemblée générale | 29 mai | Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies |
| Résolution 49/214 de l'Assemblée générale | 10 août | Journée internationale des populations autochtones |
| Résolution 63/139 de l'Assemblée générale | 19 août | Journée mondiale de l'aide humanitaire |
| Résolution 36/67 de l'Assemblée générale | 21 septembre | Journée internationale de la paix |
| Résolution 47/196 de l'Assemblée générale | 17 octobre | Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté |
| Résolution 2782 (XXVI) de l'Assemblée générale | 24 octobre | Journée des Nations Unies |
| Résolution 32/40 B de l'Assemblée générale | 29 novembre | Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien |
| Résolution 423 (V) de l'Assemblée générale | 10 décembre | Journée internationale des droits de l'homme |

■ Se rapprocher des jeunes

La moitié de la population mondiale a moins de 25 ans. Ces jeunes ont le pouvoir de façonner et de transformer le monde et poursuivront l'action de l'Organisation. L'ONUG appuie donc vigoureusement les initiatives visant à les rallier autour des principes et des idéaux des Nations Unies, dans le cadre des responsabilités particulières qui lui incombent à l'égard des générations futures.

En juillet 2009, l'ONUG a organisé son quarante-septième stage à l'intention des étudiants de troisième cycle venus du monde entier pour étudier en détail, pendant trois semaines, l'activité de l'ONU. Au total, 70 étudiants rigoureusement sélectionnés, originaires de 41 pays, ont pris part à ce programme qui avait pour thème « Les Nations Unies : comment réduire l'impact de la crise économique sur les droits de l'homme, le développement et l'environnement ». Des experts de haut niveau de différents secteurs de l'ONUG et d'autres institutions des Nations Unies établies à Genève ont fait des exposés et participé à des échanges de vues avec les stagiaires. Un rapport détaillé rédigé par les étudiants a été publié et distribué à tous les participants, aux missions permanentes à Genève, aux bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de par le monde et aux centres d'information des Nations Unies. À la suite du stage, ces étudiants contribueront désormais à sensibiliser d'autres, dans leur pays et leur communauté, à l'action de l'ONU.

Le 10 juillet 2009, l'ONUG a reçu 42 étudiants de l'Institut international de droit humanitaire venus d'Italie à l'occasion du neuvième cours d'été sur le droit international humanitaire. Le Directeur général les a informés des activités humanitaires de l'ONU et de l'action engagée pour faire respecter le droit international humanitaire.

“ L'ONU est un instrument exceptionnel et dynamique, mais elle a besoin de l'appui de tous pour pouvoir réaliser tout son potentiel et avoir un réel impact. Je sais qu'avec de jeunes dirigeants talentueux, dévoués, créatifs et attentifs à autrui et des citoyens du monde comme vous, nous ne saurions la laisser en meilleures mains. ”

Observations finales du Directeur général à la Conférence Simul'ONU mondiale, le 7 août 2009



Étudiants assistant à une réunion publique au Palais des Nations.



Étudiants présents à la première Conférence Simul'ONU annuelle.

La première Conférence Simul'ONU mondiale sur le thème «Les objectifs du Millénaire pour le développement – Sortir de la pauvreté un premier milliard de personnes» s'est tenue au Palais des Nations du 5 au 7 août 2009. Environ 400 étudiants de 57 pays ont été sélectionnés par les organisateurs des programmes Simul'ONU existants pour y prendre part. Les participants, qui jouaient le rôle de diplomates représentant différents pays, ont assisté à des séances simulées de l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres organes multilatéraux faisant partie du système. Un nouveau règlement intérieur prenant mieux en compte les procédures actuelles de délibération utilisées à l'ONU a été présenté à cette occasion. Les résultats obtenus, dont des résolutions et des recommandations, ont été communiqués à la presse et au public, l'idée étant de les intégrer dans les préparatifs de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui se tiendra en 2010.

Le 16 mars 2009, plus d'une centaine d'étudiants venus de toutes les régions du monde ont participé à la conférence annuelle du GIMUN (Geneva International Model United Nations) au Palais des Nations. Cette association, entièrement gérée par des étudiants, s'efforce d'intéresser des jeunes du monde entier au système des Nations Unies et d'aider à en faire comprendre le fonctionnement par une simulation des débats des séances plénières de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'autres organes

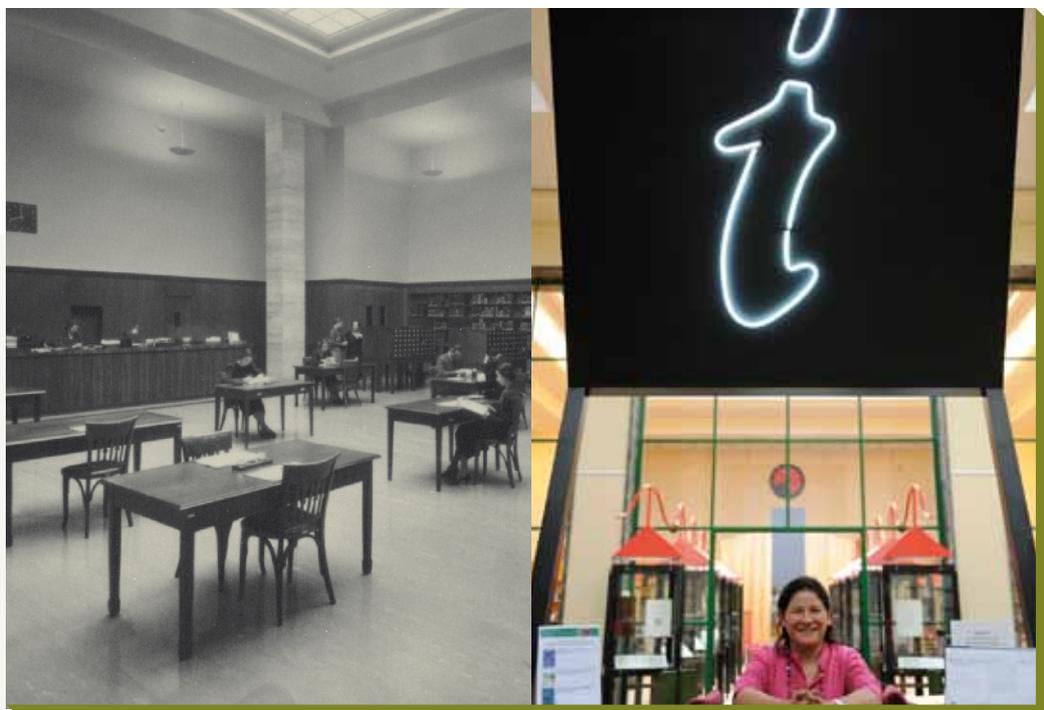
intergouvernementaux. À l'occasion du soixante quatrième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies le 24 octobre 1945, l'ONUG et le GIMUN ont organisé de concert une conférence sur le thème «La sécurité globale de l'humanité – De la théorie à la pratique». Cette manifestation a rassemblé au Palais des Nations de nombreux étudiants et chercheurs qui ont réfléchi au concept de sécurité commune et à son application aux activités de l'ONU.

Du 5 au 17 juillet 2009, l'ONUG a contribué à l'organisation de l'école d'été annuelle du bureau Quaker auprès des Nations Unies à Genève, qui a réuni une trentaine de jeunes pour qu'ils se familiarisent avec l'activité de l'ONU.

En outre, l'ONUG a accueilli, les 14 et 15 décembre 2009, la seizième assemblée générale de la Student's League of Nations, organisée par l'École internationale de Genève, à laquelle ont participé plus de 200 élèves d'établissements secondaires des quatre coins du monde.

La Bibliothèque de l'ONUG met au point des activités à l'intention des jeunes générations en proposant des visites spéciales de ses locaux et de ses archives à des centaines d'étudiants venus d'établissements d'enseignement du monde entier. Certains d'entre eux deviennent par la suite des utilisateurs réguliers des salles de lecture, des collections et des services de la Bibliothèque, contribuant ainsi à renforcer la coopération de l'ONUG avec les chercheurs et les universitaires.

Chapitre V



Gauche : Salle des collections de la Bibliothèque à l'époque de la Société des Nations

Droite : Bureau d'accueil de la Bibliothèque de l'ONUG en 2009.

■ Un pôle d'échange des connaissances : des collections aux connexions

“ Je veux que l'ONU soit un laboratoire d'idées, serve de cadre à leurs discussions et soit un sanctuaire pour des échanges francs. Je compte encourager ce processus et m'appuyer sur cette tradition importante de l'ONU. ”

Observations du Secrétaire général à l'occasion du lancement de la publication intitulée « United Nations Ideas that Changed the World » dans le cadre du projet d'histoire intellectuelle des Nations Unies, le 14 septembre 2009

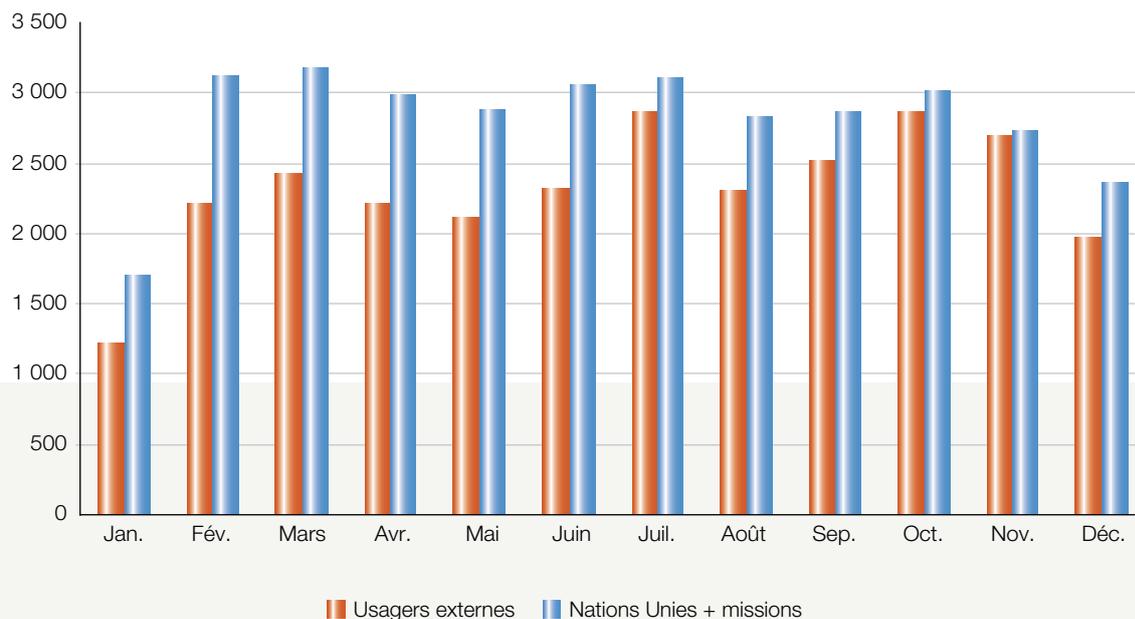
Guidée par la mission qui lui a été confiée à l'origine, à savoir servir de centre de recherche international et d'instrument de compréhension international, la Bibliothèque de l'ONUG est devenue un pôle d'échange des connaissances à l'heure des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ses 56 kilomètres linéaires de documents, d'archives et de publications en font la plus grande bibliothèque du système des Nations Unies. Grâce à ses collections et aux connexions en ligne, la Bibliothèque de l'ONUG met à la disposition de plus de 60 000 usagers une grande variété de produits du savoir qui contribuent à éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Bibliothèque centrale de la famille des Nations Unies à Genève, elle est aussi largement utilisée par les représentants des États Membres et la communauté des chercheurs et des universitaires en tant que partie intégrante de la « Genève internationale ».

■ Accès efficace et fiable à l'information

La Bibliothèque de l'ONUG enrichit en permanence ses collections à partir de sources multiples. Tout en maintenant les facilités d'accès à l'information sur place, elle

FRÉQUENTATION MENSUELLE PAR CATÉGORIE D'USAGERS 2009



ne cesse d'élargir l'éventail de ses ressources en ligne en utilisant de manière novatrice les TIC, notamment grâce à un service d'accès à distance destiné aux fonctionnaires en mission ou travaillant à l'extérieur. Le même type de service pourrait être fourni aux missions permanentes.

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, la Bibliothèque de l'ONUG a acheté en 2009 plus de 2 000 livres qui touchaient à tous les domaines d'activité de l'ONU et qui sont venus grossir une collection comptant un million environ d'ouvrages publiés. Grâce à l'intégration des collections de la Bibliothèque du HCR en 2008, elle a élargi son catalogue dans le domaine des réfugiés.

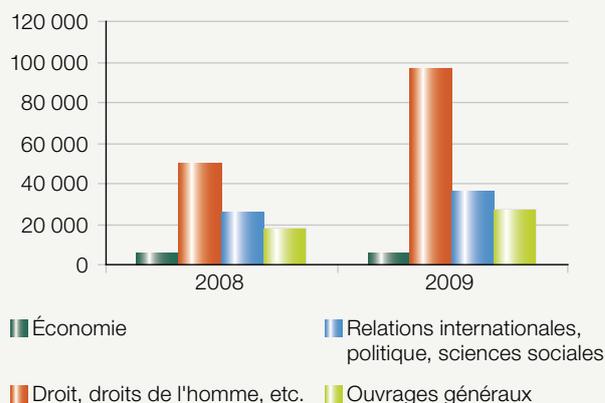
| | |
|---|-------------------------------------|
| Bases de données auxquelles la Bibliothèque s'est récemment abonnée | Keesings |
| | Facts On File |
| | Contemporary Women's Issues |
| | Africa Confidential |
| | Oxford Islamic Studies Online |
| | Latin American Newsletters |
| | Oxford Reports on International Law |
| | Le Petit Robert et le Grand Robert |
| | The Hague Academy Collected Courses |

La Bibliothèque de l'ONUG a aussi étoffé sa collection de revues électroniques et de bases de données, qui comprend désormais plus de 70 bases de données dont l'accès est public ou auxquelles elle est abonnée ce qui est notamment le cas des nouvelles bases de données figurant dans le tableau ci-contre. En intégrant les ressources

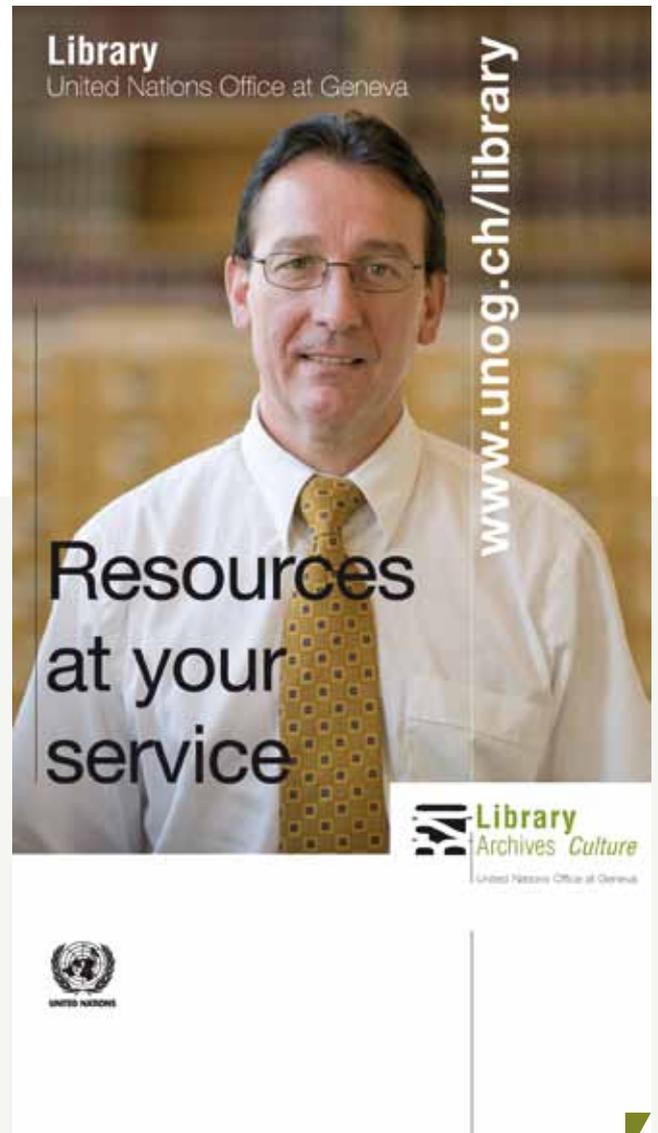
statistiques – versions imprimées et électroniques – de la CEE et de la CNUCED, elle a élargi l'éventail de ses ressources statistiques et a contribué à les rendre plus accessibles en les centralisant. La collection comprend désormais les publications statistiques de pays et de secteurs qui étaient auparavant peu, voire pas du tout, représentées.

Comme l'illustre le graphique ci-après, la consultation des ressources électroniques a fortement augmenté par rapport à l'année dernière.

CONSULTATION DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES PAR DOMAINE



Au cours des douze derniers mois, 5 000 documents des Nations Unies ont été indexés afin de les rendre plus accessibles, et un guide de l'indexation de la documentation des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme a été élaboré pour faciliter les recherches dans ce domaine.



Couverture de la brochure d'information de la Bibliothèque de l'ONUG.

■ Promouvoir la gestion des connaissances

La Bibliothèque de l'ONUG est devenue un centre de gestion des connaissances. Elle est l'un des deux membres genevois du Groupe de travail sur la gestion des connaissances créé par le Bureau des technologies de l'information et des communications au Siège de l'ONU. Elle coopère aussi étroitement avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld à l'élaboration d'un nouveau logiciel de gestion des contenus.

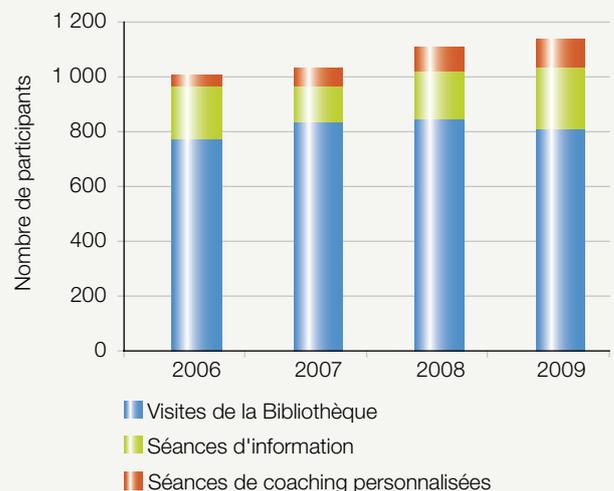
La Bibliothèque de l'ONUG a amélioré le programme de gestion des connaissances individuelles à l'intention des représentants et du personnel. En 2009, 103 usagers ont participé à des séances de coaching personnalisées assurées par des bibliothécaires de l'ONUG. À l'appui de ce programme, la Bibliothèque a élaboré de nouveaux modules de coaching adaptés aux besoins des différents groupes et personnes.

Exemples de séances d'information

« Get your books@UNOG Library »

« Get your news@UNOG Library »

« Lost in UN documentation? Ask your librarian »





Séance guidée d'information à la Bibliothèque de l'ONUG.

La Bibliothèque de l'ONUG a produit des brochures, des affiches et des fiches d'information appelées *knowledge pointers* pour faire connaître ses produits et ses services au plus grand nombre possible d'utilisateurs. L'objectif est de faciliter l'apprentissage et de mieux exploiter les connaissances disponibles afin que l'Organisation soit plus efficace et efficiente dans son action.

Afin d'améliorer en permanence la gestion des archives à l'ONUG, un ensemble d'outils de gestion des archives a été créé et diffusé sur l'Intranet-iSeek (voir ci-dessous). Des plans de classement ont été élaborés pour six services de l'ONUG, dont le personnel dispose désormais de structures claires de classement des documents, qu'ils soient sur papier ou sur support électronique. Ce type de plan contribue aussi à économiser l'espace et à protéger la confidentialité des documents.



■ Préserver la mémoire institutionnelle de la communauté internationale

La Bibliothèque de l'ONUG est le dépositaire d'une riche collection de documents et d'archives qui portent sur des périodes historiques importantes : d'abord les années 1850, puis la Société des Nations, les débuts de l'Organisation des Nations Unies et les activités de l'Organisation jusqu'à aujourd'hui. Elle préserve ces ressources documentaires inestimables et les rend accessibles à un large éventail d'utilisateurs. En 2009, en raison de leur valeur historique pour la communauté internationale, les archives de la Société des Nations ont été inscrites au Registre Mémoire du monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ce registre, créé en 1995, vise à préserver et à diffuser les archives et les collections de grande valeur dans le monde entier.

Tout au long de 2009, la Bibliothèque de l'ONUG a numérisé 7 238 documents des Nations Unies dans le souci de préserver la documentation de l'Organisation. Ces documents sont désormais d'accès public grâce au Système de diffusion électronique des documents. La Bibliothèque de l'ONUG collabore avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld dans le cadre d'un programme de numérisation commun dont l'exécution a été demandée par l'Assemblée générale.



Cyberespace de la Bibliothèque de l'ONUG.

La Bibliothèque de l'ONUG a développé ses partenariats en coopérant avec un établissement universitaire genevois appelé Groupe d'histoire des organisations internationales, qui réunit des chercheurs et des archivistes dans le but de promouvoir l'échange d'informations et la collaboration universitaire au sujet des organisations internationales. C'est ainsi qu'elle a organisé, aux côtés des archives de l'Organisation internationale du Travail (OIT), une conférence internationale sur l'accès aux archives, qui a débouché sur des recommandations dont la mise en œuvre se traduira par des améliorations pour les nombreux usagers des archives exceptionnelles de l'ONUG (voir « Événements marquants de l'année 2009 »).

La vétusté du Palais des Nations fait courir un risque grave au riche patrimoine commun qui constitue la mémoire institutionnelle de la communauté internationale et que préserve la Bibliothèque de l'ONUG. Au cours de la seule année 2009, 1 000 mètres linéaires d'archives vulnérables aux inondations ont été temporairement transférés du Palais des Nations à l'OIT, ce qui a représenté un investissement considérable en ressources humaines. Au fil des ans, des milliers de documents archivés au Palais des Nations ont été endommagés. La protection à long terme de ces archives irremplaçables dépend de l'exécution du plan stratégique patrimonial du Palais des Nations (voir « Thème d'actualité »).

FEUILLET SPÉCIAL

Le « Feuillelet spécial *Un pont entre les cultures et les communautés - le programme d'activités culturelles de l'ONUG* » se trouve à la page 60 de la version anglaise.

